

PLAN D'ACTION

DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

~~~~~ 2022-2027

**SiCoval**  
Communauté  
d'agglomération du Sud-Est  
Toulousain



# Édito

**N**ous faisons face à des transformations majeures : environnementales, sociales, économiques, numériques. Transformations voire révolutions qui nous amènent à encore plus de solidarité, d'innovation et d'agilité dans nos politiques publiques.

A cela s'est ajoutée une crise sanitaire sans précédent, durant laquelle, collectivement, élus et services publics se sont mobilisés pour assurer la continuité de nos interventions, préserver la cohésion et ne pas abandonner l'essentiel : être au service de l'Humain.

Nous ne devons pas être simplement porteurs d'espoir mais créateurs d'avenir, pour tous et encore plus pour les générations futures.

C'est pourquoi le Sicoval a fait le choix de lancer son Projet Alimentaire de Territoire.

Le PAT entend répondre à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux : lutte contre le gaspillage alimentaire, soutien aux filières, production biologique, éducation alimentaire, accessibilité financière ou encore développement des circuits-courts... autant de sujets sur lesquels le Sicoval s'engage. De nombreux défis nous attendent : assurer une alimentation saine et durable accessible à toutes et tous, installer des agriculteurs, engager la transition agroécologique pour préserver nos ressources et relocaliser notre alimentation afin de garantir notre résilience.

La construction de ce projet de territoire a mobilisé un grand nombre de parties prenantes et a permis de les réunir autour d'une vision partagée des enjeux agricoles et alimentaires.

Elle a permis l'élaboration d'un plan d'action en 7 axes et 59 fiches actions qui vous sont détaillés dans ce document.

« Résilience » est bien plus qu'un mot sur notre territoire. Nous allons continuer à travailler sans relâche à réconcilier nos différents écosystèmes et à mettre en œuvre des solutions durables. Aujourd'hui rempart face aux crises, faisons que demain nous soyons les facilitateurs d'une vie meilleure, d'un espoir retrouvé, et d'un futur durable.

**Jacques Oberti**  
**Président de la Communauté d'agglomération du Sicoval**

# Sommaire

## Contexte

6

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| Le Sicoval, un territoire dominé par les grandes cultures .....                | 6  |
| Les enjeux liés à l'alimentation et à l'agriculture .....                      | 7  |
| Méthodologie : la co-construction .....                                        | 8  |
| Un plan d'action structuré autour de 7 axes et 23 objectifs stratégiques ..... | 10 |

### Axe 1

## Structurer des filières locales et durables

13

|                                                                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.1. Animer le réseau des acteurs de l'alimentation .....                                                              | 14 |
| 1.2. Développer les synergies entre territoires .....                                                                  | 15 |
| 1.3. Réaliser une étude sur le potentiel nourricier du territoire .....                                                | 16 |
| 1.4. Créer une légumerie et une conserverie mutualisée .....                                                           | 17 |
| 1.5. Créer une filière locale de valorisation des légumineuses et céréales spéciales du Lauragais .....                | 18 |
| 1.6. Mettre en place une unité collective d'abattage et de transformation des gallinacées .....                        | 20 |
| 1.7. Accompagner le développement de lieux d'approvisionnement de proximité .....                                      | 21 |
| 1.8. Mettre en place des chartes de qualité sur les marchés de plein-vent .....                                        | 22 |
| 1.9. Accompagner la restauration collective dans les démarches d'approvisionnement locale et durable .....             | 23 |
| 1.10. Structurer une logistique alimentaire territoriale et bas carbone, avec plateforme et livraison mutualisée ..... | 24 |
| 1.11. Expérimenter une logistique alimentaire inter-territoriale bas carbone .....                                     | 25 |

### Axe 2

## Favoriser une alimentation saine, locale et durable accessible à tous

27

|                                                                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.1. Créer des tiers-lieux alimentaires pour accompagner au changement .....                                                                     | 28 |
| 2.2. Mettre en place un ensemble d'ateliers et d'animations sur l'alimentation .....                                                             | 29 |
| 2.3. Communiquer auprès du grand public .....                                                                                                    | 30 |
| 2.4. Former et outiller les cuisiniers de la restauration aux bases de l'alimentation durable et à la valorisation des protéines végétales ..... | 31 |
| 2.5. Eduquer et sensibiliser les habitants par l'accueil sur les fermes .....                                                                    | 32 |
| 2.6. Favoriser l'intégration des thématiques alimentaire et agricole dans les projets éducatifs des écoles et structures extra-scolaires .....   | 33 |
| 2.7. Coordonner les manifestations agricoles et alimentaires du territoire .....                                                                 | 34 |
| 2.8. Evaluer la faisabilité et expérimenter un système de sécurité sociale de l'alimentation .....                                               | 35 |
| 2.9. Favoriser l'émergence d'initiatives de solidarité alimentaire .....                                                                         | 36 |
| 2.10. Favoriser la visibilité et l'expression des personnes en situation de précarité alimentaire .....                                          | 37 |
| 2.11. Développer les espaces comestibles dans les communes .....                                                                                 | 38 |
| 2.12. Encourager l'autoproduction .....                                                                                                          | 39 |

### Axe 3

## Accompagner l'agriculture dans sa transition vers des pratiques agroécologiques

41

|                                                                                                                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.1. Coordonner les structures agricoles du territoire.....                                                                                                                           | 42 |
| 3.2. Accompagner techniquement les agriculteurs pour l'introduction de légumineuses à graines, l'allongement et la diversification des rotations, la réduction du travail du sol..... | 43 |
| 3.3. Mettre en place un plan de gestion intégré de la ressource en eau pour l'agriculture.....                                                                                        | 44 |
| 3.4. Diffuser les pratiques agroécologiques.....                                                                                                                                      | 45 |
| 3.5. Mettre en place un fonds de compensation carbone local pour développer les projets agroécologiques.....                                                                          | 46 |
| 3.6. Favoriser le développement de nouvelles productions.....                                                                                                                         | 47 |
| 3.7. Proposer un accompagnement technique et financier aux agriculteurs pour qu'ils mettent en place et entretiennent des infrastructures agroécologiques (IAE).....                  | 48 |
| 3.8. Inscrire des mesures de préservation et de création d'infrastructures agroécologiques dans les plans locaux d'urbanisme (PLU).....                                               | 49 |
| 3.9. Mettre en place un méthaniseur territorial.....                                                                                                                                  | 50 |

### Axe 4

## Préserver le foncier agricole

51

|                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 4.1. Densifier les zones construites.....                                                             | 52 |
| 4.2. Mettre en cohérence les politiques foncières communales.....                                     | 53 |
| 4.3. Valoriser les friches et les terres en déprise agricole.....                                     | 54 |
| 4.4. Définir un zonage des espaces agricoles et un niveau de protection sur le long terme.....        | 55 |
| 4.5. Réserver des espaces verts à de la production nourricière dans les opérations d'aménagement..... | 56 |
| 4.6. Créer des réserves foncières agricoles communales et intercommunales.....                        | 57 |
| 4.7. Créer un observatoire foncier.....                                                               | 59 |
| 4.8. Réaliser un travail d'animation auprès des propriétaires des fonciers agricoles.....             | 60 |

### Axe 5

## Maintenir et développer les activités agricoles

61

|                                                                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 5.1. Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.....                                                                             | 62 |
| 5.2. Intégrer les métiers de l'agriculture dans les parcours d'information et de sensibilisation des jeunes et demandeurs d'emploi..... | 63 |
| 5.3. Développer des lieux-tests sur le territoire.....                                                                                  | 64 |
| 5.4. Faciliter l'accès à l'information sur les dispositifs d'aides et l'accès à l'habitat.....                                          | 65 |
| 5.5. Aider les agriculteurs à s'insérer dans des démarches de filières locales.....                                                     | 66 |
| 5.6. Créer un observatoire des cédants et personnes en attente d'installation.....                                                      | 67 |
| 5.7. Développer des chantiers d'insertion, à travers des petites unités de production et/ou de transformation alimentaire.....          | 68 |

## Développer une gestion territorialisée de la matière organique et des déchets

69

|                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 6.1. Mettre en place un programme de sensibilisation aux enjeux du gaspillage alimentaire à destination du grand public ..... | 70 |
| 6.2. Accompagner les professionnels dans la réduction du gaspillage alimentaire.....                                          | 71 |
| 6.3. Développer des circuits-courts de valorisation des produits non calibrés et des invendus....                             | 72 |
| 6.4. Développer les alternatives aux emballages plastiques .....                                                              | 73 |
| 6.5. Evaluer le potentiel de valorisation de la matière organique.....                                                        | 74 |
| 6.6. Développer l'utilisation directe de broyats de déchets verts pour fertiliser les sols .....                              | 75 |
| 6.7. Accompagner le développement d'initiatives de valorisation des biodéchets .....                                          | 76 |

## Mobiliser et engager les acteurs du territoire dans une trajectoire commune

77

|                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 7.1. Accompagner les acteurs des filières dans des démarches de qualité .....                    | 78 |
| 7.2. Accompagner les communes dans la définition d'une stratégie d'alimentation durable .....    | 79 |
| 7.3. Généraliser l'achat de produits durables et locaux dans les événements et manifestations .. | 80 |
| 7.4. Créer des espaces d'échanges entre les habitants et les agriculteurs .....                  | 81 |
| 7.5. Communiquer de manière ludique sur le monde agricole .....                                  | 82 |

## Sigles et abréviations

84

## Remerciements

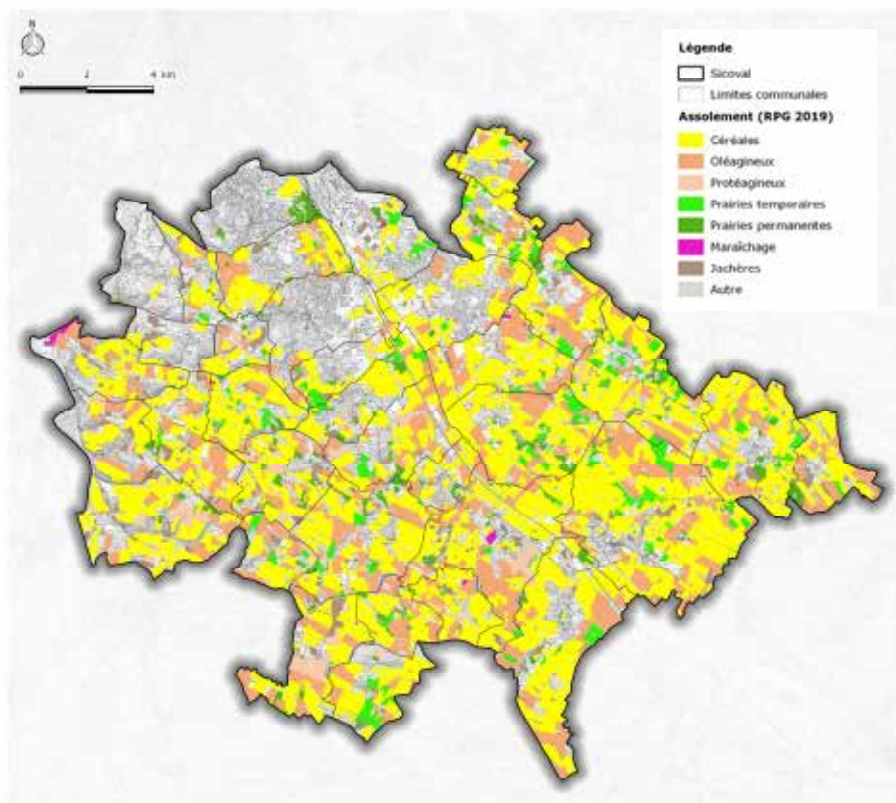
86

# Contexte

## Le Sicoval, un territoire dominé par les grandes cultures

L'agriculture constitue une large part du territoire et de son identité. **Elle représente 57 %** de sa surface, soit 14 133 ha. Entre 2010 et 2019, les surfaces cultivées ont connu une perte moyenne de 40 à 45 ha/an, principalement due à la progression de l'urbanisation. Alors que la surface est représentée à 86,3 % par des grandes cultures de céréales (blé, orge) et oléoprotéagineux (tournesol), les productions sont majoritairement exportées et l'alimentation en grande partie importée. Les productions maraîchères représentent 31 ha en 2019, soit 0,2 % de la surface agricole utile (SAU). De par leur faible proportion, le territoire est en capacité de répondre à seulement 3 % des besoins en fruits et légumes des habitants.

Les 10 dernières années se sont caractérisées en partie par l'augmentation des surfaces céréalières, le développement des prairies permanentes et des cultures maraîchères.



Assolement Registre Parcellaire Graphique 2019, Chambre d'agriculture 31  
Source : RPG 2019, IGN

Les cultures font face à des contraintes multiples, exacerbées dans un contexte géopolitique et commercial tendu ainsi que de changement climatique : sécheresses fréquentes en été, vent d'autan avec un fort pouvoir desséchant, érosion des sols, pollution des cours d'eau... Si une pluralité de modes de production existe sur le territoire, la majorité est conduite selon le modèle conventionnel, pouvant entraîner des conséquences sur l'environnement et la santé humaine. Ce mode de production rend les exploitations d'autant plus vulnérables et renforce leur nécessité d'adaptation. Pour autant, depuis 2010, le nombre d'exploitations en production biologique est passé de 5 à 25 pour une surface associée de 1 118 ha.

Le territoire est également confronté à un vieillissement de la population agricole et une baisse du nombre d'actifs agricoles. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 58 ans. Entre 2010 et 2020, le nombre d'actifs, incluant la main d'œuvre permanente (chefs d'exploitations, main d'œuvre familiale, salariés permanents) et les saisonniers et salariés occasionnels, est passé de 623 à 408, soit une baisse de 35 %, tandis que le nombre de chefs d'exploitations est lui passé de 313 à 248, soit une baisse de 21 %. Le nombre d'exploitations a lui diminué de 18,1 % avec 222 exploitations recensées en 2020, phénomène qui s'est accompagné d'une hausse de la SAU moyenne des exploitations, ayant ainsi poursuivi leur agrandissement.

## Les enjeux liés à l'alimentation et à l'agriculture ~~~~~

Ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte plus global, marqué par des tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, une augmentation des prix des denrées alimentaires donc de la précarité alimentaire, mais aussi un dérèglement climatique représentant une menace pour les productions.

Face à ces constats, le diagnostic a fait émerger une diversité d'enjeux partagés :

### **Des enjeux économiques :**

- ◀ La relocalisation et le meilleur partage de la valeur ajoutée sur le territoire
- ◀ La sécurisation des revenus des agriculteurs
- ◀ La création d'emplois non délocalisables

### **Des enjeux environnementaux :**

- ◀ La préservation des ressources naturelles : sols, eau, air et biodiversité, par une évolution des techniques agricoles et des régimes alimentaires
- ◀ La lutte contre l'artificialisation des terres agricoles et l'installation d'agriculteurs
- ◀ L'atténuation et l'adaptation au changement climatique

### **Des enjeux sociaux :**

- ◀ L'accès pour tous et toutes à une alimentation saine, locale et durable
- ◀ La préservation de la santé des habitants
- ◀ La sécurité alimentaire, face aux risques de rupture d'approvisionnement
- ◀ Le renforcement de l'interconnaissance et de la cohésion entre habitants et agriculteurs

# Contexte

## Méthodologie : la co-construction

Le projet a démarré en 2020 et a été élaboré en 3 phases :

### PHASE 1 : RÉALISATION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ octobre 2020 à juin 2021

**Octobre 2020 :**  
questionnaire grand public  
sur les pratiques alimentaires

**Mars 2021 :** ateliers à  
destination des élus et de la  
restauration collective

**Juin 2021 :** installation du  
comité de co-construction  
et validation du diagnostic  
partagé

**Novembre 2020 :**  
ateliers thématiques multi acteurs

**Avril 2021 :** entretiens  
auprès des acteurs de  
la filière

### PHASE 2 : DÉFINITION DE LA STRATÉGIE octobre à décembre 2021

**Octobre 2021 :** ateliers  
thématiques de définition des  
objectifs

**Décembre 2021 :** présentation des objectifs aux acteurs  
sociaux et organisation de deux ateliers de travail avec les  
agriculteurs, sur les actions à mettre en place et l'avenir des  
grandes cultures

**Novembre 2021 :** restitution et  
validation des objectifs

### PHASE 3 : DÉFINITION DU PLAN D'ACTION février à mai 2022

**Février 2022 :** Brainstorming  
sur les actions à mettre en  
œuvre

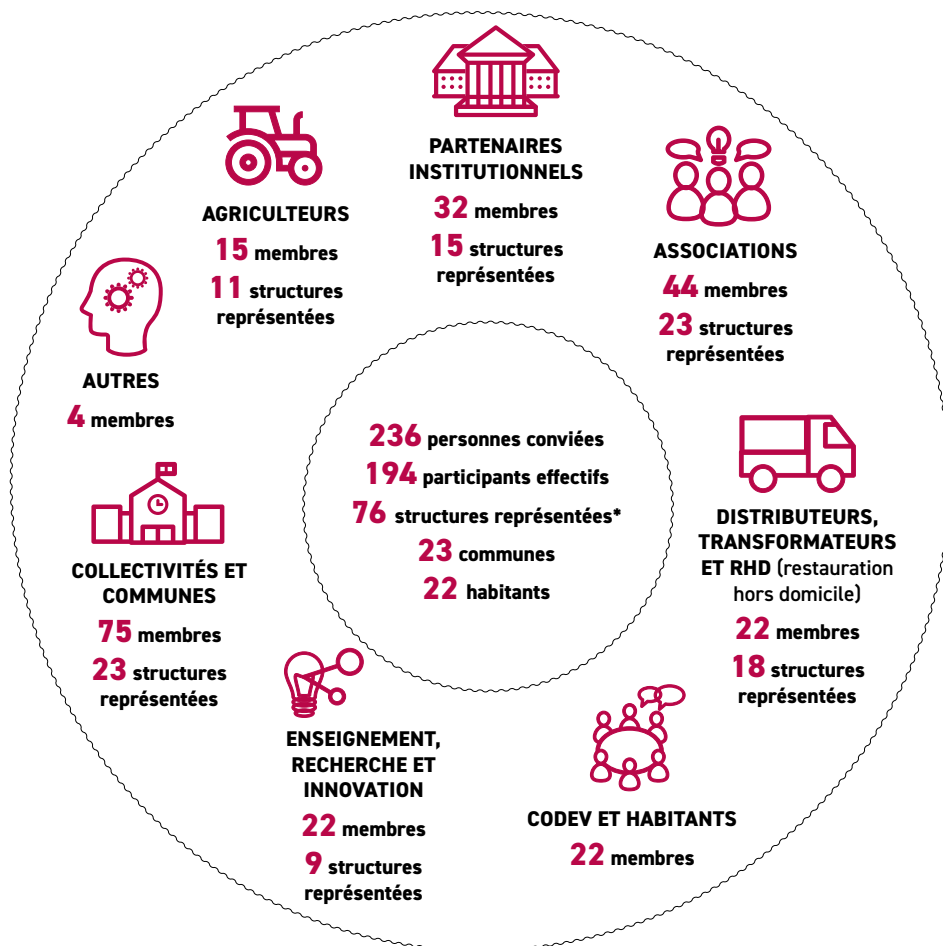
**Avril/Mai 2022 :** restitution et  
élaboration des fiches actions

Plusieurs formats ont été mobilisés pour assurer une large participation des acteurs :

- ▣ **11** réunions/ateliers multi-acteurs
- ▣ **5** réunions spécifiques à certains acteurs : agriculteurs, acteurs sociaux, restauration collective et élus du territoire.
- ▣ **21** entretiens auprès de **9** agriculteurs, **6** artisans et transformateurs, **6** distributeurs.

En moyenne, chaque personne a participé à 2 réunions et chaque atelier a réuni 27 participants.

## COLLÈGES D'ACTEURS MOBILISÉS



\* Voir la liste complète des partenaires du projet page 86

# Contexte

## Un plan d'action structuré autour de 7 axes et 23 objectifs stratégiques

### Structurer des filières locales et durables

#### Objectifs

- Développer les synergies intra et inter-filières
- Développer des outils de transformation mutualisés et des activités artisanales et industrielles agroalimentaires
- Améliorer le maillage des circuits-courts et des commerces alimentaires de proximité sur le territoire
- Augmenter la part des produits locaux issus d'une agriculture agroécologique dans l'approvisionnement de la restauration collective
- Développer et mutualiser des outils logistiques bas-carbone

### Mobiliser et engager le territoire dans une trajectoire commune

#### Objectifs

- Engager l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire
- Rétablir les liens entre les agriculteurs et les habitants

### Développer une gestion territorialisée de la matière organique et des déchets

#### Objectifs

- Eviter et réduire les déchets liés aux emballages plastiques, les pertes et le gaspillage à toutes les étapes de la chaîne
- Organiser la collecte et la valorisation en circuits-courts de la matière organique

### Favoriser une alimentation saine, locale et durable accessible à tous

#### Objectifs

- Accompagner les habitants vers des régimes alimentaires diversifiés, intégrant davantage de protéines végétales, de produits locaux et de saison issus de pratiques agroécologiques
- Informer et sensibiliser les citoyens et les consommateurs au monde agricole, au coût réel de l'alimentation, à la cuisine des produits frais et de saison
- Développer les circuits de distribution solidaire de qualité pour un accès au plus grand nombre
- Développer les espaces nourriciers et l'autoproduction

### Accompagner l'agriculture dans sa transition vers des pratiques agroécologiques

#### Objectifs

- Permettre d'expérimenter des pratiques agroécologiques pour réduire le recours aux intrants et préserver la qualité des ressources
- Diversifier la production locale
- Développer les infrastructures agroécologiques, sur les exploitations et à l'échelle du territoire
- Tendre vers l'autonomie des exploitations

### Préserver le foncier agricole

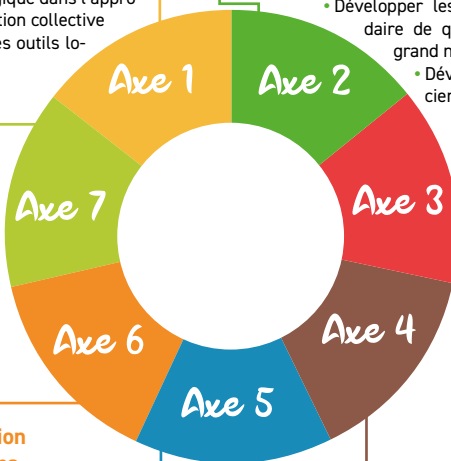
#### Objectifs

- Tendre vers le zéro artificialisation nette des terres
- Sanctuariser les terres agricoles, en priorisant selon la qualité des terrains
- Restreindre la spéculation sur les terres agricoles

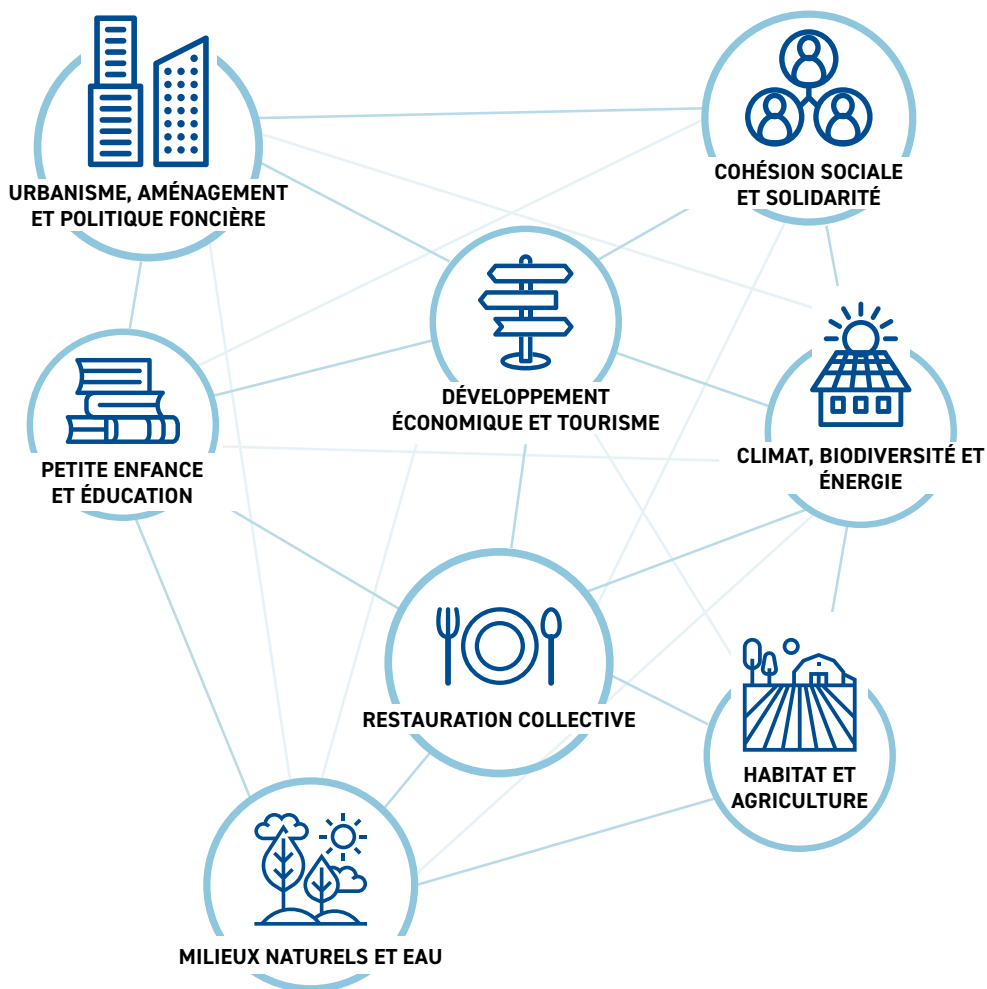
### Maintenir et développer les activités agricoles

#### Objectifs

- Susciter des envies, faciliter et sécuriser les parcours d'installation
- Evaluer et anticiper le potentiel d'installation, de création et de transmission d'activités
- Développer l'insertion sociale par les activités agricoles et alimentaires



Ce plan d'action a vocation à orienter l'action collective sur le territoire et, de par sa transversalité, **articule plusieurs domaines d'intervention de la collectivité** :



Il propose **59 actions** répondant à la **stratégie alimentaire et agricole** définie à l'échelle du territoire.





Axe 1

# Structurer des filières locales et durables

Le territoire du Sicoval témoigne d'une forte dépendance aux importations. Avec une spécialisation en grandes cultures, il est en capacité de répondre à seulement 3 % de la demande en fruits et légumes des habitants tandis que la majorité de la production céréalière est exportée hors du territoire.

Dans une perspective de relocalisation de ces productions, le territoire ne dispose pas d'outils structurants permettant de les valoriser localement.

En termes de distribution, si les circuits-courts de proximité tendent à se développer, l'offre reste encore insuffisante pour en assurer un accès à tous les habitants et tend même à stagner. En 2020, 29 exploitations ont déclaré vendre une partie de leur production en circuit-court, contre déjà 28 en 2010. Ces circuits s'accompagnent généralement d'une multiplication des trajets individuels, à la fois pour les producteurs et les consommateurs.

Le développement des circuits-courts de proximité est un levier pour garantir une répartition plus équitable de la valeur ajoutée produite et ainsi des revenus plus importants aux agriculteurs, dont le revenu moyen en Haute-Garonne en 2019 était de 23 380 €.

La structuration des filières locales et durables vise à répondre à différents enjeux :

- Création d'emplois non délocalisables, maintien et partage équitable de la valeur ajoutée sur le territoire
- Sécurisation des débouchés et des revenus pour les agriculteurs
- Amélioration de l'empreinte carbone liée à la logistique alimentaire
- Sécurité et résilience alimentaire

## CET AXE SE DÉCLINE EN 5 OBJECTIFS :

- Développer les synergies intra et inter-filières
- Améliorer le maillage des circuits-courts et des commerces alimentaires de proximité sur le territoire
- Développer des outils de transformation mutualisés et des activités artisanales et industrielles agroalimentaires
- Augmenter la part des produits locaux issus d'une agriculture agroécologique dans l'approvisionnement de la restauration collective
- Développer et mutualiser des outils logistiques bas-carbone

## Fiche action 1.1.

# Animer le réseau des acteurs de l'alimentation



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les acteurs du système alimentaire sur le territoire manquent de liens. L'animation d'un réseau vise à favoriser leur connaissance mutuelle dans la perspective de développer des synergies.

#### Démarche :

- Création de rencontres thématiques regroupant une diversité d'acteurs, sous différents formats : visites sur les fermes avec les professionnels, ateliers sous forme d'intelligence collective, rencontres entre acteurs des filières, retours d'expériences, etc.
- Partage d'informations auprès des professionnels de l'alimentation : évènements, labels, producteurs locaux, ...



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service concertation animation environnement (CAE)

*Associé* : Direction développement et animation économique (DDAE)

#### Acteurs à impliquer :

Coopération agricole Occitanie, Chambres consulaires, Arterris, Conseil départemental, AREA, ASOI, Cité des sciences vertes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'animation (Sicoval et autres partenaires)



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Déjà engagé : 2020 - 2027



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de rencontres
- Nombre de personnes présentes
- Diversité des filières représentées
- Nouvelles synergies développées



### Points de vigilance

Difficultés de mobilisation et risque de sur-sollicitation des acteurs

Impact réel de l'animation du réseau

## Fiche action 1.2.

# Développer les synergies entre territoires



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

De nombreux territoires s'engagent dans des projets alimentaires et agricoles. La mise en relation de ces territoires est essentielle pour développer des projets communs. Cela permettrait également de favoriser des retours d'expériences concernant des initiatives qui pourraient être reproduites ailleurs.

#### Démarche :

- Mise en place d'un comité technique de coordination entre territoires porteurs d'un projet alimentaire territorial (PAT)
- Organisation de visites de terrain entre PAT
- Etude des potentielles mutualisations et engagement sur des actions communes



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

A déterminer

#### Services Sicoval :

Associé : Service CAE

#### Acteurs à impliquer :

Territoires porteurs de PAT à proximité,  
Département, Région, DRAAF, RNPAT



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'animation



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Début des rencontres fin 2022



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Haute-Garonne



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de rencontres
- Nombre de PAT représentés
- Nombre d'actions mutualisées



### Points de vigilance

Stades d'avancement différents selon les PAT

## Fiche action 1.3.

# Réaliser une étude sur le potentiel nourricier du territoire



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Il y a peu de visibilité sur les flux alimentaires et la capacité du territoire à répondre à la demande. Une étude sur ce potentiel nourricier permettrait de mieux cibler les politiques autour de la relocalisation de filières stratégiques.

#### Démarche :

- ▢ Evaluation de manière théorique de la capacité nourricière du territoire
- ▢ Caractérisation des flux des filières stratégiques (importations/exportations) et identification des chaînons manquants



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

Pilote : Service CAE

#### Acteurs à impliquer :

Ceresco (prestataire), Chambre d'agriculture



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Budget étude : 26 360 €

#### Financeurs possibles :

Etat au travers du Programme National pour l'Alimentation (déjà obtenu)



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Déjà engagé : mai 2022 à décembre 2022



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- ▢ Réalisation de l'étude
- ▢ Flux relocalisés
- ▢ Outils structurants développés



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval

## Fiche action 1.4.

# Créer une légumerie et une conserverie mutualisée



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Il y a un besoin fort exprimé par le territoire pour des légumes locaux et bio, dont la restauration hors domicile. Or, le savoir-faire et les unités matérielles sont absents sur le territoire et à proximité de celui-ci. Un tel outil serait une voie de valorisation de légumes frais produits en quantités importantes et permettrait d'en tester effectivement l'intérêt, le fonctionnement matériel, en termes de ressources humaines, économique et logistique.

#### Démarche :

- Expérimentation concrète d'un premier outil via le projet de laboratoire de transformation mutualisé du 100° singe
- Envisager un service de prestation pour les maraîchers, les solutions de lactofermentation et de déshydratation solaire.
- Etude de la possibilité de mobiliser les infrastructures existantes, non utilisées en période de vacances d'été
- Développement d'une ingénierie et analyse du fonctionnement matériel, RH, économique et logistique
- Appui au développement de nouveaux outils suite à cette expérimentation selon les besoins du territoire



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

100° singe : porteur du fonctionnement et des investissements matériels  
Commune de Ramonville St-Agne : mise à disposition des locaux

#### Services Sicoval :

Associé : Service CAE, Service écologie territoriale et énergie (ETE)

#### Acteurs à impliquer :

Sicoval, Chambre d'agriculture, Cité des sciences vertes, maraîchers



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Investissements matériels : 100 000 € initiaux
- Fonctionnement : 80 000 € / an pour un ETP + consommations et communication

#### Financeurs possibles :

Etat, Région, Sicoval, Département de Haute-Garonne



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Mise en place de l'outil de transformation
- Volume de production transformée
- Nombre et typologie des usagers de l'outil de transformation



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2023 : mise en place  
2023 - 2025 : Suivi / analyse  
2026 : Essaimage



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval et territoires à proximité



**Points de vigilance** • L'outil ne doit pas être sur-dimensionné par rapport aux besoins du territoire et doit répondre aux besoins/attentes des maraîchers • Des outils existent sans atteindre leur capacité maximum dans la Région

## Fiche action 1.5.

# Créer une filière locale de valorisation des légumineuses et des céréales spéciales du Lauragais



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Toute la production céréalière est actuellement exportée hors du territoire et encore peu d'agriculteurs sur le territoire se sont diversifiés dans la production de légumineuses, qui est un élément essentiel pour l'environnement (stockage de l'azote dans les sols) et la santé (apport pour les fibres et substitution des protéines carnées). La filière locale permettra de soutenir les changements de pratiques à la fois alimentaires et agricoles et d'approvisionner le territoire sur de nouvelles productions locales : pain complet biologique, pâtes, farines complètes, légumineuses.

#### Démarche :

- Intégration du Sicoval au projet FILEG portant sur la construction d'une filière locale de légumineuse en Occitanie, pour décliner localement ce projet
- Mobilisation des acteurs de l'amont et de l'aval (intérêts, freins, outils à créer, qualité, contractualisation)
- Développement d'un outil de stockage, tri et transformation des légumineuses et céréales mutualisé entre agriculteurs sous la forme d'une coopérative permettant la participation de la collectivité, avec distribution mutualisée (lien avec la fiche action 1.10)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : émergence de la filière

#### Services Sicoval :

Pilote : Service ETE, Service CAE

#### Acteurs à impliquer :

FILEG (accompagnement, création de supports, animations de terrain, mise en réseau, mutualisation des moyens entre territoires), Terre Inovia, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat, CISALI, GIP Transition, Cité des sciences vertes



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Création de la filière
- Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche
- Volume de légumineuses et céréales spéciales collectés et transformés localement, surface associée
- Quantité et origine des légumineuses servies dans la restauration collective



## CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps d'animation
- Investissements immatériels et matériels pour l'outil
- Projet tutoré sur l'étude d'opportunité
- Adhésion FILEG : 1 500 €

### Financeurs possibles :

Région, Etat, Département, Agence de l'eau Adour Garonne, Sicoval



## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Lancement d'un projet tutoré en 2022



## PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval et territoires à proximité



## Points de vigilance • Prendre en compte l'ensemble de la filière

- Favoriser des productions biologiques pour les produits à bases de céréales complètes, pour lesquelles l'exposition aux pesticides est beaucoup plus importante
- Créer du lien avec le Contrat Local de Santé (CLS)

## Fiche action 1.6.

# Mettre en place une unité collective d'abattage et de transformation des gallinacés



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les unités d'abattage et de transformation des gallinacés sont peu développées et tendent à disparaître, mettant ainsi en péril la viabilité et la survie même des exploitations. La mise en place d'un tel outil permettrait de les sécuriser et de favoriser l'installation de nouveaux éleveurs sur le territoire pour répondre à la demande en produits locaux.

#### Démarche :

L'action a été initiée en 2022 par l'Association des Producteurs Avicoles Locaux (APAL), collectif de producteurs accompagnés par la Chambre d'agriculture. Une première étude pour l'animation du collectif et l'étude de faisabilité technique a été financée dans le cadre du plan de relance, il s'agira d'appuyer la mise en œuvre de ce projet, en mobilisant notamment les acteurs de l'aval pour les débouchés (artisans, restauration collective et commerciale, distributeurs...).



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Association des Producteurs Avicoles Locaux, émergence et portage

#### Services Sicoval :

Associés : Service ETE, Service foncier

#### Acteurs à impliquer :

Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et d'artisanat, Sicoval, restauration commerciale et collective, artisans



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Investissements matériels pour l'outil de transformation
- Temps d'animation pour la mise en place du collectif

#### Financeurs possibles :

Etat, Sicoval, Région



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- ➡ Réalisation de l'outil de transformation
- ➡ Nombre d'utilisateurs de l'outil
- ➡ Volume produit
- ➡ Evolution du nombre d'exploitations de volailles sur le territoire



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Déjà engagé : étude de faisabilité en 2022



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Lauragais

## Fiche action 1.7.

# Accompagner le développement de lieux d'approvisionnement de proximité



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les points de vente en circuits-courts de proximité se sont développés ces dernières années mais plusieurs communes du territoire ne disposent encore d'aucun lieu d'approvisionnement. Ce maillage inégal limite l'accès aux produits locaux et durables pour les habitants du Sicoval.

#### Démarche :

- ➡ Recensement et diagnostic précis de ce qui fonctionne ou non, des besoins des habitants
- ➡ Encouragement à l'émergence de nouvelles initiatives avec mise à disposition d'outils
- ➡ Communication sur les circuits de proximité
- ➡ Mise en cohérence des plateformes existantes



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes / Sicoval : phase émergence  
Porteurs de projets : développement des lieux (agriculteurs, citoyens, communes...)

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service CAE

*Associés* : Service ETE, DDAE

#### Acteurs à impliquer :

Habitants, producteurs, FRCIVAM (veille, accompagnement), Cité des sciences vertes, communes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Animation (constitution de collectifs, mobilisations des acteurs)
- Communication

#### Financeurs possibles :

Appels à projets, Sicoval, financement participatif



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2022 - 2023 : accompagnement de deux initiatives par la FRCIVAM, recensement des points de vente existants et des « zones blanches »



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval et communes limitrophes



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- ➡ Nombre de communications
- ➡ Nombre de nouveaux points de vente
- ➡ Evolution de la fréquentation des circuits-courts



**Points de vigilance** Faible propension des habitants à se déplacer et risque de sur sollicitation des agriculteurs : l'intérêt est de créer des points avec une offre complète mutualisée avec précommande.

## Fiche action 1.8.

# Mettre en place des chartes de qualité sur les marchés de plein-vent



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Il y a encore peu de transparence sur l'origine et la durabilité des produits sur les marchés de plein-vent, dans lesquels nous pouvons retrouver à la fois des producteurs et des revendeurs. La mise en place d'une charte permettrait d'améliorer cette visibilité et d'engager les différents revendeurs dans une démarche d'amélioration de leur approvisionnement grâce à une définition de la qualité commune et partagée, réaliste et évolutive.

#### Démarche :

- Suivi de l'expérimentation ICI.C.LOCAL lancée dans la commune de Castanet-Tolosan
- Etude de la faisabilité de son l'élargissement à l'échelle du Sicoval ou de plusieurs communes



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes

#### Services Sicoval :

Service CAE

#### Acteurs à impliquer :

Vendeurs, acheteurs, INRAE, CISALI, Sicoval, Cité des sciences vertes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps animation
- Supports de communication

#### Financeurs possibles :

Commerçants pour les nouvelles étiquettes associées à la charte



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Mise en place de la charte de qualité
- Nombre de vendeurs (producteurs, artisans et commerçants) impliqués dans les démarches des communes et évolution dans le temps



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Déjà engagé : lancement de l'expérimentation à Castanet-Tolosan en 2022



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Communes



### Point de vigilance

Harmonisation de la charte à l'échelle intercommunale

## Fiche action 1.9.

# Accompagner la restauration collective dans les démarches d'approvisionnement local et durable



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La restauration collective représente de nombreux débouchés sur le territoire, avec plus de 7000 repas par jour servis aux différentes structures scolaires. Or, l'approvisionnement local et durable reste encore faible car confronté à de nombreux freins : identification des producteurs, règles de concurrence, pas de matériel adapté...

#### Démarche :

- Etude de la faisabilité d'un réseau local d'achats collectifs en restauration collective
- Proposition d'un accompagnement aux communes (fractionnement/allotissement, élaboration des cahiers des charges...)
- Accompagnement dans la recherche de financement pour les projets d'investissements matériels
- Animation de rencontres réunissant les professionnels de la restauration collective et les producteurs



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service CAE

*Associés* : Marchés publics, Service commun de restauration

#### Acteurs à impliquer :

Producteurs (dont collectif loqual'IT), transformateurs, professionnels de la restauration collective, convives



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Investissements matériels
- Temps d'animation

#### Financeurs possibles :

ADEME, Région, DRAAF, Appels à projet



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2024 : construction du programme d'accompagnement



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre d'accompagnements réalisés
- Nombre de rencontres et typologie d'acteurs impliqués
- Evolution du % d'approvisionnement local et biologique



**Points de vigilance :** Qualité de vie au travail Troubles musculo-squelettiques : TMS • Formation à l'usage des produits et en cuisine • Hygiène / normes sanitaires

## Fiche action 1.10.

# Structurer une logistique alimentaire territoriale et bas carbone, avec plateforme et livraison mutualisée



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La logistique des circuits-courts repose aujourd'hui essentiellement sur les producteurs et les consommateurs. Cela génère une multiplication des déplacements, souvent en voiture individuelle, source de pollutions (gaz à effets de serre, pollution de l'air). Parallèlement, les artisans, restaurateurs et distributeurs rencontrent des freins en termes d'approvisionnement et ne peuvent pas supporter la multiplication des interlocuteurs.

#### Démarche :

- Etude d'opportunité et de faisabilité d'une plateforme logistique à proximité du ferroviaire et du fluvial sous statut ESS, qui s'oriente vers le bas carbone, avec stockage et livraison mutualisées (en interne).
- Prédimensionnement et modèle économique
- Mobilisation des acteurs de l'aval et de l'amont



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval (émergence, coordination)

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Direction de la transition écologique et des mobilités (DTEM)

*Associé* : DDAE

#### Acteurs à impliquer :

Sociétés de service et acteurs de la logistique sur et à proximité du territoire, territoires autour du Canal et/ou voisins du Sicoval, Dem&Terria



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Moyens humains (étude en interne et mobilisation des acteurs)  
Investissements matériels liés à la plateforme

#### Financeurs possibles :

Région Occitanie, Etat



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2025 : étude de faisabilité de la plateforme logistique



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Réalisation de l'étude
- Nombre et typologie d'acteurs mobilisés autour du projet
- Qualité de l'air
- Evolution des émissions de GES liées au transport



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Points de vigilance

Intérêt éventuel d'un élargissement à d'autres secteurs économiques

## Fiche action 1.11.

# Expérimenter une logistique alimentaire inter-territoriale bas carbone



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Il existe de nombreux freins pour la structuration d'une logistique alimentaire bas carbone. L'objectif serait d'expérimenter différents scénarios de logistiques pour en révéler les freins et identifier les solutions à mettre en place (en lien avec la fiche action 1.10).

#### Démarche :

- Expérimenter différentes solutions associant production, logistique et métiers de l'alimentation
- Réaliser un diagnostic avec cartographie des outils logistiques et infrastructures, pour identifier les manques, les besoins
- Identifier des méthodes de bilan carbone et un outil de valorisation en crédit carbone avec les acteurs du transport



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Association Dem&Terria

#### Services Sicoval :

Associés : Service commun de restauration, DTEM

#### Acteurs à impliquer :

Sicoval, restauration hors domicile, acheteurs, groupements de producteurs (paysans bio du Quercy, Groupe bio 46, collectif Loqual'IT), acteurs du transport



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps de coordination et de communication  
Réalisation du diagnostic



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Déjà engagé : expérimentations entre 2021 et 2023



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Réalisation des différents scénarios
- Volumes transportés
- Tonne de CO<sub>2</sub> évités
- Nombre d'acheteurs et de producteurs impliqués



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Région Occitanie





## Axe 2

# Favoriser une alimentation saine, locale et durable accessible à tous

Du point de vue de la santé, l'alimentation peut être un facteur de risque (perturbateurs endocriniens, apports élevés en gras, sucre, additifs, produits ultra-transformés...) ou au contraire être bénéfique. Il est reconnu aujourd'hui qu'elle joue un rôle déterminant dans le développement du surpoids, de l'obésité et de nombreuses autres pathologies (maladies cardiovasculaires, diabète, cancers ou encore ostéoporose). Elle joue également un rôle sur l'environnement, du fait de la nature et de la qualité des produits consommés ou encore de leur provenance. Les régimes alimentaires intègrent notamment une part trop importante de produits carnés et s'orientent encore peu sur les produits issus d'une agriculture biologique ou plus largement agroécologique.

De plus, l'insécurité alimentaire touche encore une grande partie de la population. Sur le Sicoval, la pauvreté monétaire concerne 7,8 % de la population en 2017. Elle monte à 21,6 % chez les jeunes de moins de 30 ans et à 19,4 % chez les familles monoparentales.

L'accès pour tous à une alimentation saine, locale et durable est donc un enjeu de santé publique et de justice sociale, l'un ne pouvant aller sans l'autre.

Cela nécessite d'agir à la fois sur les habitudes alimentaires et l'accessibilité financière.

### **CET AXE SE DÉCLINE AINSI EN 4 OBJECTIFS :**

- Accompagner les habitants vers des régimes alimentaires diversifiés, intégrant davantage de protéines végétales, de produits locaux et de saison issus de pratiques agroécologiques
- Informer et sensibiliser les citoyens et les consommateurs au monde agricole, au coût réel de l'alimentation, à la cuisine des produits frais et de saison
- Développer les circuits de distribution solidaire de qualité pour un accès au plus grand nombre
- Développer les espaces nourriciers et l'autoproduction

## Fiche action 2.1.

# Créer des tiers-lieux alimentaires pour accompagner au changement



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

L'alimentation est source de nombreuses externalités sur l'environnement, ce qui suppose de favoriser des régimes plus végétalisés, portant sur des produits de saison et locaux. La création d'un ou plusieurs tiers-lieu(x) alimentaires permettrait de créer des espaces pour accompagner des collectifs d'habitants dans ce sens, animer des ateliers, développer des circuits-courts ou encore des jardins partagés dans une perspective de démocratie alimentaire.

#### Démarche :

- Appui à l'émergence de tiers-lieux alimentaires pour accompagner le changement de l'alimentation
- Animation de communautés de citoyens en s'appuyant sur ces tiers-lieux
- Expérimentation de l'engagement de familles modestes en s'appuyant sur les tiers-lieux



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

*Sicoval / Communes* : phase d'émergence. Porteurs de projets selon les dynamiques

#### Services Sicoval :

*Pilote* : CAE

*Associé* : Service commun de restauration, DCOS

#### Acteurs à impliquer :

Territoire à vivres (dimensionnement du projet), Cocagne Alimen'Terre (animation, mobilisation), CISALI, acteurs de la solidarité (identification des familles, accompagnement et ateliers), CAT, Cité des sciences vertes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Investissements matériels (locaux, mobilier...) • Moyens humains

#### Financeurs possibles :

Appels à projets, Département



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Selon les capacités des acteurs



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Création des tiers-lieux
- Nombre de familles/citoyens participants
- Nombre d'animations



### Point de vigilance

Attention aux normes sanitaires

## Fiche action 2.2.

# Mettre en place un ensemble d'ateliers et d'animations sur l'alimentation



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Il y a une méconnaissance générale et des idées-reçues sur les enjeux de l'alimentation et de l'agriculture, la provenance des produits ou encore la façon de les cuisiner. L'accompagnement au changement peut être facilité par la mise en place de différentes animations qui permettront de sensibiliser, d'éduquer les plus grands comme les plus petits à ces sujets et de développer une culture partagée du bien vivre alimentaire.

#### Démarche :

- Mise en place de dispositifs d'accompagnement ciblés à différents publics, type « Défi foyer à alimentation positive »
- Ateliers et mobilisation grand public sur différentes thématiques en s'appuyant sur des structures multiples, des événements et l'espace public en impliquant les habitants dans la coanimation afin de toucher une diversité de publics : ateliers cuisine de rue, intervention de chefs, atelier jardinage, disco-soupe...
- Construction d'un kit animation (cuisine pédagogique, jeux, fresque de l'alimentation...) à déployer lors d'événements et à mettre à disposition des acteurs du territoire



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval / Communes, associations locales

#### Services Sicoval :

*Pilote :* Service CAE

*Associés :* DCOM, DPPE, DPEDUC, Service gestion des déchets

#### Acteurs à impliquer :

Cocagne Alimen'terre, INRAE, Cité des sciences vertes, acteurs de la solidarité, structures extrascolaires



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Financement des actions • Temps humain • Communication

#### Financeurs possibles :

Appels à projets, Sicoval



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Fréquence régulière jusqu'en 2027



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre d'animations réalisées
- Nombre et typologie des personnes impactées
- Changements effectifs des habitudes alimentaires suite aux ateliers réalisés



### Point de vigilance

Eviter l'écueil du challenge zéro déchet avec des foyers déjà très exemplaires

## Fiche action 2.3.

### Communiquer auprès du grand public



#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

L'alimentation joue un rôle important dans le dérèglement climatique et l'environnement de façon plus générale. Il est nécessaire, pour faire évoluer les comportements, de faire prendre conscience aux habitants de ces impacts et des alternatives possibles.

##### Démarche :

- Création d'outils de communication à déployer sur le territoire (guide de cuisine, guide de jardinage...)
- Mise en place d'une plateforme de mise en valeur des légumineuses sur l'exploitation du lycée agricole d'Auzeville-Tolosane
- Création d'événements festifs, conviviaux autour de l'alimentation
- Campagne de communication sur plusieurs thèmes en mobilisant différents supports (affichage dans l'espace public, vidéos, réseaux sociaux, etc.)
- Mise en place des panneaux d'informations sur les cultures et les pratiques dans les chemins et sentiers de randonnées (lien avec l'action 7.5)



#### PILOTAGE

##### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval (outils de communication et diffusion) et Cité des sciences vertes (plateforme de mise en valeur)

##### Services Sicoval :

*Pilote :* Service CAE et DCOM

*Associé :* Tourisme

##### Acteurs à impliquer :

INRAE (communication sur la valeur de l'alimentation), Cocagne Alimen'terre (ressource fiches recettes, supports pédagogiques), communes, associations locales, cantines scolaires



#### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

##### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Supports de communication

##### Financeurs possibles :

Selon les actions de communication



#### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



#### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval et territoires à proximité



#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre et type de documents de communication

## Fiche action 2.4.

# Former et outiller les cuisiniers de la restauration aux bases de l'alimentation durable et à la valorisation des protéines végétales



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La diminution des protéines carnées dans l'alimentation est un levier pour diminuer l'impact environnemental de l'alimentation et en améliorer le bénéfice santé. En restauration, cela nécessite de développer de nouvelles compétences pour être en capacité de cuisiner les protéines végétales.

#### Démarche :

- Accompagnement à l'élaboration de menus végétariens et à la création d'outils de communication (fiches recettes)
- Organisation de sessions de formations
- Mise en place d'un concours ou un défi annuel entre cuisiniers



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

*Sicoval* : coordination

#### Services Sicoval :

*Pilote* : à définir

*Associés* : Service emploi, Service CAE, Service commun de restauration, Service gestion des déchets

#### Acteurs à impliquer :

FILEG, cuisiniers de la restauration hors domicile, Associations (collectif Les Pieds dans le Plat, Bio Ariège Garonne, Pro-portion), Mouvement des cuisines nourricières, Association Ethic Océans Région, DRAAF, Chambre des métiers et de l'artisanat



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Communication
- Temps de travail humain

#### Financeurs possibles :

Chambre d'agriculture, Région



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2025



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de formations réalisées
- Part des menus végétariens, du local et du bio dans la restauration collective



### Point de vigilance

Avoir une approche plus transversale dans les formations (approvisionnement durable, quantité dans l'assiette, bien-être humain et animal)

## Fiche action 2.5.

# Eduquer et sensibiliser les habitants par l'accueil sur les fermes



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Il y a une déconnexion entre les citoyens et le monde agricole. Le développement de l'accueil sur les fermes permettrait de recréer ce lien et de sensibiliser les habitants aux enjeux alimentaires et agricoles.

#### Démarche :

- Préciser le type d'accueil et les modalités : journée ? plusieurs jours ? Visites ; achat à la ferme ?)
- Recensement des producteurs qui pratiquent l'accueil sur les fermes
- Incitation des exploitants à accueillir sur leur ferme et former ceux qui le souhaitent
- Organisation de parcours de visite annuels en s'appuyant sur les écoles et sur les évènements existants



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

*CIVAM31* : formation d'agriculteurs, parcours de visites avec les écoles, organisation de De Ferme en Ferme

*Chambre d'agriculture* : cartographie des producteurs et formation d'agriculteurs, Bienvenue à la Ferme

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service CAE et DCOM

*Associés* : CAE, ETE, Tourisme

#### Acteurs à impliquer :

Ecoles, structures de jeunesse, Jardin du Volvestre, Cité des sciences vertes, producteurs



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps humain

#### Financeurs possibles :

Participation des agriculteurs (pour la formation), Chambre d'agriculture, Etat



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Déjà engagé : 2022 - 2027



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Lauragais



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre d'agriculteurs accompagnés
- Nombre de visites organisées
- Fréquentation



### Point de vigilance

Prendre en compte l'ensemble du cycle de production et des enjeux associés dans les parcours de visite

## Fiche action 2.6.

# Favoriser l'intégration des thématiques alimentaire et agricole dans les projets éducatifs des écoles et structures extra-scolaires



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La sensibilisation des enfants à l'alimentation et l'agriculture est un levier important pour agir sur les pratiques alimentaires futures. L'intégration de ces thématiques dans les projets éducatifs permettrait d'amplifier les actions qui sont faites en ce sens dans les écoles et les structures péri et extra-scolaires.

#### Démarche :

- Recensement des actions déjà réalisées par les structures et leurs besoins éventuels
- Accompagnement des structures dans la construction de leurs parcours pédagogique
- Création d'outils à mettre à disposition des structures



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes et Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote :* Service CAE

*Associés :* DPEDUC, DPPE

#### Acteurs à impliquer :

Agriculteurs, Cocagne Alimen'terre, associations pédagogiques, lycées agricoles, Education nationale



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps d'animation
- Supports pour animation
- Parcours pédagogique type
- Transports

#### Financeurs possibles :

Sicoval



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2023



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de structures impliquées
- Nombre d'animations réalisées

## Fiche action 2.7.

# Coordonner les manifestations agricoles et alimentaires du territoire



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

De nombreuses manifestations sont organisées sur le territoire, sans qu'il n'y ait de liens entre elles ni de communication commune.

#### Démarche :

- Création d'un calendrier annuel des événements agricoles et alimentaires
- Mise en cohérence de la communication autour de ces divers événements
- Coordination des événements sur l'année avec les différents acteurs dans le comité de pilotage PAT



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote :* Service CAE

*Associés :* DCOM, Tourisme

#### Acteurs à impliquer :

Associations, communes, lycées agricoles, Chambre d'agriculture, 100° singe



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

*(financier, communication, moyens humains...)*

Communication et temps de coordination



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Création du sous-comité de coordination dans le cadre de la gouvernance du PAT
- Réalisation du calendrier annuel

## Fiche action 2.8.

# Evaluer la faisabilité et expérimenter un système de sécurité sociale de l'alimentation (SSA)



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

De nombreuses personnes n'ont pas accès à des produits locaux et durables à des prix abordables. Un système de SSA permet de sortir des dispositifs d'aide alimentaire classique, souvent fondé sur les surplus de la grande distribution, pour instaurer l'alimentation comme un droit commun fondamental, sortir l'alimentation du marché spéculatif, préserver la santé et défendre la démocratie alimentaire.

#### Démarche :

- Etude de la faisabilité d'une caisse mutuelle, dans laquelle les producteurs, transformateurs et commerçants seraient conventionnés
- Elaboration d'un modèle économique viable
- Mobilisation de collectifs d'acteurs pour contribuer au projet, en s'appuyant sur les actions d'animation menées par Cocagne Alimen'terre



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : coordination / animation du groupe de travail

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service CAE

*Associé* : DCOS

#### Acteurs à impliquer :

Réseau de producteurs locaux, collectif de consommateurs, INRAE (recherche-action), Acteurs de la solidarité, Collectif SSA, Bio Ariège Garonne, FRCL-VAM



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps d'animation
- Denrées alimentaires

#### Financeurs possibles :

Système de cotisation, Donateurs, Recherche-action, Département, Fondations



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Premiers éléments de réflexion et de faisabilité d'ici 2025, expérimentation d'ici 2027



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval, éventuellement ciblé sur quelques communes



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Réalisation de l'étude de faisabilité et du modèle économique
- Nombre et typologie d'acteurs mobilisés

## Fiche action 2.9.

# Favoriser l'émergence d'initiatives de solidarité alimentaire



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Partant du même constat que la fiche action 2.8, l'objectif de cette action est de multiplier les dispositifs pour permettre à tous les habitants d'avoir accès à une alimentation durable, saine et locale, en renouvelant l'aide alimentaire.

#### Démarche :

- Recensement et cartographie des initiatives solidaires existantes, des actions engagées par les structures sociales (CCAS, centres sociaux ...)
- Accompagnement à l'émergence de nouvelles initiatives solidaires, avec approvisionnement en produits locaux : épiceries sociales et solidaires, paniers solidaires...



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : émergence  
Communes : émergence ou portage

#### Services Sicoval :

Pilote : Service CAE

#### Acteurs à impliquer :

CCAS, centre social, acteurs de la solidarité alimentaire, producteurs locaux, habitants, Cocagne Alimen'terre



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps de coordination
- Accompagnement des initiatives

#### Financeurs possibles :

Appels à projets, Département



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Long terme



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval et territoires à proximité



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Réalisation du recensement des initiatives
- Nombre d'accompagnements
- Nombre d'initiatives développées et répartition



### Points de vigilance

Attention à impliquer les personnes en situation de précarité alimentaire dans la création des dispositifs

## Fiche action 2.10.

# Favoriser la visibilité et l'expression des personnes en situation de précarité alimentaire



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Pour pouvoir mieux identifier les publics, leurs attentes, problèmes ou intentions et leur donner la place et la parole dans tous les projets autour de l'accessibilité.

#### Démarche :

- Renforcement de la veille sociale sur les publics fragiles et en situation de précarité alimentaire avec les acteurs du social, avec création d'un observatoire de la précarité alimentaire
- Évaluation des moyens d'action sociale et des besoins des communes avec la Maison des solidarités et les CCAS
- Création d'espaces d'expressions impliquant les citoyens en situation de précarité



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes

#### Services Sicoval :

Associé : DCOS, Service CAE

#### Acteurs à impliquer :

Maison des solidarités, Secours catholique, Secours populaire, Restos de cœur, Famille Bartimée, CCAS, centre sociaux, Cocagne Alimen'terre



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Animation • Concertation et enquêtes



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2024



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Réalisation de la veille sociale
- Nombre de rencontres organisées

## Fiche action 2.11.

# Développer les espaces comestibles dans les communes



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

De nombreux espaces sont inutilisés et disponibles : dents creuses, espaces verts, lotissements... Il s'agit de les transformer en espaces nourriciers que les citoyens s'approprient, de créer du lien autour de ces espaces.

#### Démarche :

- Réalisation d'une étude sur les espaces nourriciers potentiels dans chaque commune (espaces publics, toits, jardins individuels non utilisés...)
- Plantation de consommables et création de jardins partagés/familiaux dans les communes
- Développement de potagers dans les établissements scolaires
- Appui à l'émergence de jardins socio-productifs, créateurs de lien social



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes, écoles et associations locales : mise en œuvre  
Sicoval : étude sur le potentiel existant

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service CAE  
*Associé* : Direction de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (DAUH)

#### Acteurs à impliquer :

Cité des sciences vertes, associations, Bailleurs sociaux



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Investissements matériels • Accompagnements • Stages

#### Financeurs possibles :

Financement participatif, ReforestAction, Appels à projets



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Réalisation de l'étude sur le potentiel nourricier
- Nombre d'espaces comestibles créés
- Fréquentation de ces espaces



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Communes



### Point de vigilance

Mobilisation des habitants autour de la création et de l'utilisation pérenne des espaces

## Fiche action 2.12.

# Encourager l'autoproduction



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

En milieu rural, de nombreux propriétaires de maisons individuelles disposent de jardins mais ne les utilisent pas en vue d'une autoproduction, car ils ne sont pas nécessairement formés ni sensibilisés au jardinage, ou ne souhaitent parfois tout simplement pas développer de potager.

#### Démarche :

- Pérenniser l'Ecole du Jardinage, l'élargir à d'autres partenaires
- Encourager les poulaillers individuels ou partagés dans le respect des normes sanitaires et éthiques (exemple : possibilité d'achat de poulaillers auprès du Sicoval avec accompagnement et conseils)
- Création/valorisation de référentiels technico-économiques
- Mise en relation des habitants qui disposent d'un jardin avec ceux qui souhaitent jardiner en communiquant sur les applications existantes



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval, communes : outils de communication et diffusion, poulaillers  
Cité des sciences vertes : Ecole du Jardinage

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service CAE

*Associés* : DCOM, Service ETE, Service gestion des déchets, Service espace naturel et paysagers

#### Acteurs à impliquer :

Jardins partagés, associations



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps de coordination et animation

#### Financeurs possibles :

Appels à projets



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2024



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre d'ateliers dispensés et de participants
- Réalisation des supports (guide jardinage, itinéraires techniques, communication...)
- Surfaces utilisées pour l'autoproduction



### Points de vigilance

- Protection et gestion des espaces
- Risques de découragement
- Problématique de gestion de l'eau

Axe 2

Favoriser une alimentation saine, locale et durable accessible à tous



# Accompagner l'agriculture dans sa transition vers des pratiques agroécologiques

Sur le territoire, les rotations principales des exploitations sont organisées autour des cultures de blé et de tournesol. Ce mode de culture s'accompagne d'une utilisation de produits phytosanitaires et d'intrants azotés pour fertiliser les sols, produits à partir d'énergie fossile, qui bien que rationalisée reste encore importante. Ces pratiques impactent la santé des habitants et la qualité des cours d'eau. Le territoire fait également face à un phénomène d'érosion des sols plus ou moins fort en fonction des zones, lié à la pratique du labour profond qui en amoindrit la qualité et à la faible couverture végétale entre les cultures.

Les pratiques culturales sont également à l'origine sur le territoire :

- ▢ De polluants atmosphériques, avec 91% des émissions d'ammoniac d'origine agricole.
- ▢ D'émissions de gaz à effet de serre, en partie dues à l'épandage et à la fabrication des engrais (61 %), aux carburants des engins agricoles (22 %) et à l'élevage.

A l'échelle du Sicoval, l'indice de "Haute Valeur Naturelle" - indicateur qui évalue l'impact des modèles agricoles sur la biodiversité - est estimé à 6,44 sur 30, soit largement inférieur à celui de l'Occitanie évalué à 17,76.

Enfin, la démultiplication et l'intensification des phénomènes de sécheresse, liée au changement climatique, accompagnée par un bouleversement des saisons, impactent en retour les cultures.

Ainsi, l'accompagnement à la transition vers l'agroécologie vise à répondre à différents enjeux :

- ▢ Préservation des ressources du territoire (eau, sol, biodiversité)
- ▢ Atténuation et adaptation au changement climatique
- ▢ Amélioration de la qualité de l'air pour limiter l'impact sur la santé des habitants
- ▢ Accompagnement des exploitations pour gagner en résilience

## CET AXE SE DÉCLINE AINSI EN 4 OBJECTIFS :

- ▢ Permettre d'expérimenter des pratiques agroécologiques pour réduire le recours aux intrants et préserver la qualité des ressources
- ▢ Diversifier la production locale
- ▢ Développer les infrastructures agroécologiques, sur les exploitations et à l'échelle du territoire
- ▢ Tendre vers l'autonomie des exploitations

## Fiche action 3.1.

# Coordonner les structures agricoles du territoire



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Le territoire du Sicoval est un écosystème agronomique riche de structures dédiées à l'agriculture et l'alimentation. L'idée est de favoriser les synergies entre ces différentes structures afin de faciliter la transmission d'informations et de connaissances et qu'elles profitent à un maximum d'acteurs du territoire, notamment les agriculteurs.

Il s'agit aussi de créer une vision partagée et de définir des objectifs communs entre ces acteurs

#### Démarche :

- ➡ Organisation de rencontres thématiques / évènements entre les différents organismes
- ➡ Définition d'une feuille de route commune



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : animation de réseau

#### Services Sicoval :

Pilote : Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

Chambre d'agriculture

INRAE, instituts techniques (terre innova, arvalis)

GIP transition, Cité des sciences vertes

ENSAT

Associations (ex : 100° singe)

Département, communes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'animation

#### Financements possibles :

Sicoval



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2024



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ➡ Nombre de rencontres / évènements réalisés
- ➡ Typologie des structures présentes



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Point de vigilance

Bien définir en amont l'objet des rencontres.

## Fiche action 3.2.

# Accompagner techniquement les agriculteurs pour l'introduction de légumineuses à graines, l'allongement et la diversification des rotations, la réduction du travail du sol



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les enjeux de la culture des légumineuses sont multiples et transversaux, principalement pour l'alimentation humaine et pour l'enrichissement des sols en matière azotée. L'enjeu de diversifier les rotations est de renforcer la résilience des exploitations, améliorer le potentiel agronomique du sol, limiter le recours aux intrants, lutter contre l'érosion du sol.

#### Démarche :

- ➡ Réalisation de diagnostics à l'échelle des exploitations
- ➡ Création de groupes de travail avec les agriculteurs et réalisation d'expérimentations
- ➡ Organisation de formations
- ➡ Aides financières conditionnées (paiement pour services environnementaux, aide à l'achat de semences, modulation des taxes sur le foncier non bâti...)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : coordination et mobilisation

#### Services Sicoval :

Pilote : Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

Chambre d'agriculture, Département, INRAE, Cité des sciences vertes, instituts techniques, Coopératives agricoles, GIP transition, CAT



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'animation • Aides financières

#### Financeurs possibles :

Sicoval, PAC, fonds de compensation carbone, compensation collective agricole, Agence de l'eau Adour Garonne



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ➡ Nombre de formations / événements de sensibilisation réalisés
- ➡ Surfaces de légumineuses sur le territoire
- ➡ Utilisation d'intrants



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval - Département 31



### Points de vigilance

- Assurer la stabilité des débouchés
- Qualité de la formation
- Rapidité de versement des aides

## Fiche action 3.3.

# Mettre en place un plan de gestion intégré de la ressource en eau pour l'agriculture



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

L'agriculture est l'un des secteurs les plus consommateurs d'eau et contribue à sa pollution, dans un contexte où les territoires sont de plus en plus affectés par des contraintes hydriques. Un plan de gestion doit permettre d'agir en faveur de sa préservation, en quantité et en qualité.

#### Démarche :

- ➡ Réalisation d'un bilan des ressources hydriques du territoire, des différents besoins en irrigation et des capacités de stockage/réutilisation
- ➡ Analyse des tensions et des conséquences futures du changement climatique sur l'évolution de la ressource en eau
- ➡ Accompagnement technique des agriculteurs (introduction de variétés anciennes peu gourmandes en eau, couverts végétaux...)
- ➡ Réalisation d'une campagne d'informations sur la gestion de l'eau, plus favorable avec des légumineuses



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote :* Service ETE

*Associé :* Service Espaces naturels et Paysagers

#### Acteurs à impliquer :

Agence de l'eau Adour Garonne,  
Chambre d'agriculture



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Humain • Coût de l'étude

#### Financeurs possibles :

Agence de l'eau Adour Garonne



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

D'ici à 5 ans



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ➡ Cartographie des ressources en eau et de leurs caractéristiques, des zones de tension pour la ressource, des zones d'implantation possible pour le maraîchage



**Points de vigilance** • Qualité de l'eau (mettre en relief avec les usages à proximité des cours d'eau) • Différencier les sources hydriques : réservoir, nappe, eau de ville, etc.)

## Fiche action 3.4.

# Diffuser les pratiques agroécologiques



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les expérimentations liées aux pratiques agroécologiques nécessitent d'être partagées afin de pouvoir encourager et faire émerger ces pratiques chez les agriculteurs. Il s'agit de montrer qu'elles sont possibles en privilégiant les échanges entre agriculteurs, afin d'élargir leur mise en place.

#### Démarche :

- ➡ Définition précise de ce qu'est une pratique agroécologique
- ➡ Intégration de ce sujet dans les programmes des formations initiales type BPREA, BTS...
- ➡ Information et sensibilisation des agriculteurs sur les initiatives du territoire par la création et l'animation d'un réseau d'agriculteurs, avec démonstrations type « bout de champs », retours d'expériences, journée de l'agroécologie et création d'un réseau de fermes exemplaires/pilotes thématiques, en s'appuyant sur les initiatives existantes.



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : coordination

#### Services Sicoval :

*Pilote :* Service ETE

*Associé :* Service CAE, DDAE, DCOM

#### Acteurs à impliquer :

INRAE, Osae, Cité des sciences vertes, Chambre d'agriculture, Instituts techniques, CIVAM, ADEAR, 100° singe, Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), Département, Agriculteurs, CAT



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'animation

#### Financeurs possibles :

Agence de l'eau Adour Garonne



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ➡ Nombre d'exploitants sensibilisés
- ➡ Evolution des pratiques agricoles et effets : qualité de l'eau, érosion des sols...



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval, élargi aux territoires ayant les mêmes conditions pédoclimatiques



### Points de vigilance

- Valorisation des pratiques
- Diffusion de pratiques adaptées selon les contextes
- Manque de temps des exploitants

## Fiche action 3.5.

# Mettre en place un fonds de compensation carbone local pour développer les projets agroécologiques



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La mise en place d'un fonds de compensation carbone local permettra de financer la transition agroécologique, qui demande du temps et de l'investissement, notamment matériel. Associé au label carbone, ce fonds peut concerner la mise en place d'une couverture, la plantation de haies et le reboisement, en particulier dans les fonds de vallées inondables et les linéaires de ruisseaux.

#### Démarche :

- ➡ Accompagnement des agriculteurs dans le label bas carbone
- ➡ Mise en place un outil de valorisation en crédit carbone
- ➡ Développement de la participation des acteurs du territoire au marché du carbone



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Structure porteuse du fonds  
Sicoval : émergence

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service ETE

*Associé* : Service Espace Naturel et Paysager (ENP)

#### Acteurs à impliquer :

ASOI, Chambre d'agriculture



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Prise de part dans le capital : 1 000 €
- Amorçage : 20 000 € (2-3 ans)

#### Financeurs possibles :

Sicoval, appel à projet



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ➡ Réalisation du fonds de compensation carbone local
- ➡ Surfaces agricoles convertie aux pratiques agroécologiques grâce au fonds
- ➡ Nombre de km de haies plantées



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

D'ici 2025



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Points de vigilance :

- Veille à la mise en place effective et à la pérennité
- Accompagnement des agriculteurs nécessaire
- Entretien des haies

## Fiche action 3.6.

# Favoriser le développement de nouvelles productions



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

L'agriculture sur le territoire du Sicoval est fortement spécialisée en grandes cultures. Le maraîchage et le petit élevage représentent une faible partie de cette surface, générant une dépendance aux importations. La diversification doit permettre d'augmenter l'autonomie relative du territoire, de créer une dynamique de consommation locale et de qualité, de favoriser l'autonomie des exploitations en alimentation animale et en intrants et de créer de l'emploi local non délocalisable.

#### Démarche :

- Privilégier les productions nouvelles, répondant aux besoins alimentaires locaux, dans les opérations d'installations, en prêtant attention aux conditions d'installation (qualité des sols, irrigation).
- Réalisation d'une enquête sur les exploitants souhaitant se diversifier et sur les complémentarités éventuelles entre élevage et grandes cultures, recensement des initiatives dans d'autres territoires
- Incitation pour que les agriculteurs en grandes cultures intègrent de nouvelles cultures, dont le maraîchage de pleins champs, soit en se diversifiant soit en proposant de laisser une partie de leurs parcelles à des maraîchers (retours d'expérience)
- Mutualisation d'outils spécifiques à ces filières et mise en réseau des agriculteurs autour de projets collectifs
- Mise en place d'un BPREA maraîchage bio par la Cité des sciences vertes, en concertation avec les producteurs locaux sur les itinéraires techniques et les stages
- Accompagnement et soutien des élevages existants dans l'amélioration de leurs pratiques (alimentation animale, plein air...)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Acteurs de l'installation : collectivités, SAFER, Terre de liens, 100° singe  
Cité des sciences vertes : formation

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service DTEM

*Associés* : service action foncière / politique d'habitat

#### Acteurs à impliquer :

Région (foncière agricole), Chambre d'agriculture, DDT, Collectif nourrir la ville



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)  
Temps humain • Foncier

**Financeurs possibles** : Région



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Déjà engagé : à consolider sur le long terme



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de nouvelles productions et surfaces associées sur 5 ans

### Points de vigilance :

- Viabilité et pérennité des projets de maraîchage
- Temporalités
- Concurrence entre les offres de formation
- Manque de porteurs de projets



## Fiche action 3.7.

# Proposer un accompagnement technique et financier aux agriculteurs pour la mise en place d'infrastructures agroécologiques (IAE)



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Certaines pratiques peuvent générer des perturbations intenses sur la biodiversité, liées à la destruction des bioagresseurs ou au travail du sol. Cet accompagnement doit permettre aux agriculteurs de bénéficier des services écosystémiques rendus tout en favorisant la biodiversité ainsi que la création et le maintien des corridors écologiques.

#### Démarche :

- ➡ Appui sur l'observatoire régional de l'environnement (ORE)
- ➡ Organisation de formations sur l'intérêt, la mise en place et l'entretien des IAE à destination des agriculteurs
- ➡ Développement de partenariats pour l'implantation des IAE (chantiers participatifs)
- ➡ Organisation de visites chez des exploitants ayant mis en place des IAE



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval (coordination), Chambre d'agriculture

#### Services Sicoval :

Pilote : Service ETE

Associé : Service ENP

#### Acteurs à impliquer :

Arbres et paysages d'autan, GIP transition, OFB, Conservatoire des espaces naturels, Syndicat du bassin Hers Giroux, Cité des sciences vertes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'animation • Achat haies et matériel • Entretien et mise en place

#### Financeurs possibles :

Fonds de compensation carbone local, Agence de l'eau Adour Garonne, Région, Département



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2024



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ➡ Nombre de formations/accompagnements réalisés
- ➡ Nombre d'agricultures impliqués
- ➡ Evolution de la surface d'IAE au cours du temps



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Points de vigilance

Entretien et maintien des IAE en place, état des lieux 5 ans après

## Fiche action 3.8.

# Inscrire des mesures de préservation et de création d'IAE dans les plans locaux d'urbanisme (PLU)



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

En lien avec la fiche action 3.7, il s'agit cette fois de pouvoir augmenter la présence de ces structures paysagères aux multiples services écosystémiques, en automatisant leur création et leur préservation à l'échelle des communes et du Sicoval.

#### Démarche :

- ➡ Inscription dans les documents d'urbanisme
- ➡ Appui sur le plan de paysage du Sicoval
- ➡ Planification trame verte et bleu
- ➡ Mise en place dans les communes (chantiers participatifs)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval, communes

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Urbanisme/planification

*Associés* : Service ETE, Service espaces naturels et paysagers, Service action foncière / politique de l'habitat

#### Acteurs à impliquer :

Arbre et paysages d'autan, Cité des sciences vertes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps humain
- Financiers (pour la mise en place des IAE)

#### Financeurs possibles :

Fonds de compensation carbone local



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Au fil des révisions PLU



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ➡ Intégration des IAE dans les PLU
- ➡ Surface des IAE intégrées
- ➡ Surfaces des IAE effectivement mises en place dans les communes



### Point de vigilance

Entretien et maintien des IAE

## Fiche action 3.9.

# Mettre en place un méthaniseur territorial



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La méthanisation a le double objectif de produire de l'énergie renouvelable à partir de ressources agricoles et de bénéficier du digestat, ressource qui permet de limiter la dépendance en engrais des exploitations.

#### Démarche :

- Réalisation d'une étude de faisabilité (en cours)
- Accompagnement à la structuration d'un collectif d'agriculteurs ayant vocation à porter le méthaniseur
- Mise en place du méthaniseur selon les résultats de l'étude



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : coordination, émergence

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service ETE

*Associés* : Service urbanisme/planification, Service action foncière/ politique d'habitat, Service gestion des déchets

#### Acteurs à impliquer :

Chambre d'agriculture, GRDF, Acteurs privés, Agriculteurs, Coopérative agricole



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Financiers • Foncier • Humain

#### Financeurs possibles :

Région, ADEME, compensations agricoles collectives



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Etude de faisabilité : courant 2022



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval et territoires à proximité



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Réalisation du méthaniseur
- Quantité d'intrants dans le méthaniseur
- Quantité de gaz et de digestat



### Points de vigilance

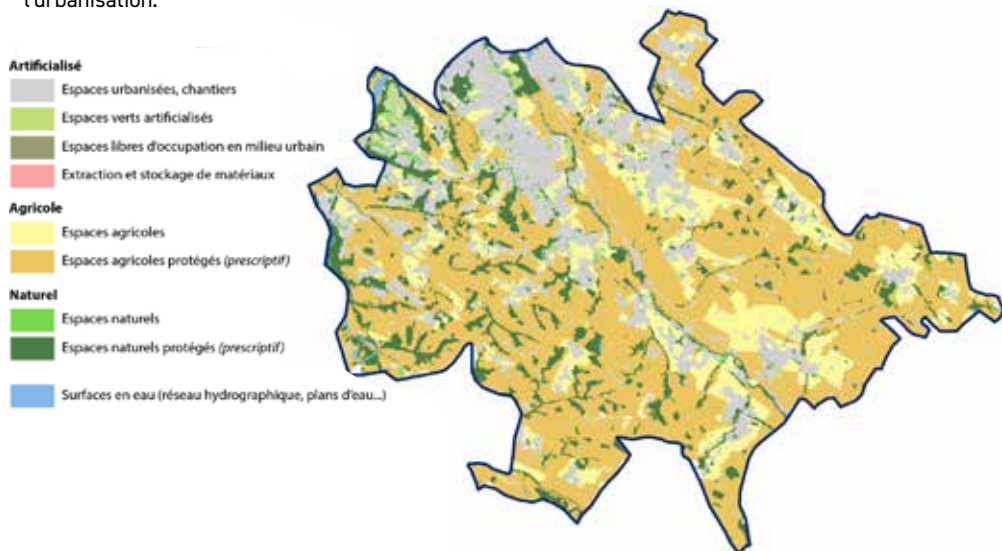
- Gouvernance du projet
- Pérennité des intrants utilisés

## Axe 4

# Préserver le foncier agricole

En 2020, la SAU du Sicoval était de 14 133 ha, elle représente 57 % de la surface totale du territoire mais a diminué de 6,8 % depuis 2010, principalement due au processus d'urbanisation.

Au regard des documents d'urbanisme (PLU, SCoT) qui classifient les surfaces du territoire, 720,8 ha de surfaces de production agricole en 2019 sont considérés sous pression, soit parce que ces surfaces sont classées à vocation urbaine, soit parce qu'elles ont la possibilité d'évoluer vers l'urbanisation.



Le rythme d'artificialisation du Sicoval (ratio entre le nombre d'hectares agricoles, naturels et forestiers qui ont été artificialisés en moyenne sur un an sur une période donnée et la SAU productive disponible au début de la période) est supérieur à la moyenne française. Entre 2009 et 2019, le taux moyen d'artificialisation a été évalué à 0,5 % par an contre 0,11 % pour la France.

Cette valeur doit tendre vers zéro dans le cadre d'un objectif de zéro artificialisation nette.

### CET AXE SE DÉCLINE AINSI EN 3 OBJECTIFS :

- ▣ Tendre vers le Zéro Artificialisation Nette des terres (ZAN)
- ▣ Sanctuariser les terres agricoles, en priorisant selon la qualité des terrains
- ▣ Restreindre la spéculation sur les terres agricoles

## Fiche action 4.1.

# Densifier les zones construites



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Le territoire du Sicoval, de par sa proximité avec Toulouse Métropole, est confronté à une forte consommation des terres, notamment liée à l'urbanisation. La préservation du foncier agricole passe ainsi par une modification de la politique d'accueil des habitants, en axant sur la densification et non plus sur l'étalement.

#### Démarche :

- ▢ Identification des potentiels de densification et de renouvellement urbain
- ▢ Valorisation des friches industrielles / urbaines pour limiter l'emprise sur le foncier agricole
- ▢ Mise en place d'une densification différenciée
- ▢ Réalisation de pédagogie sur la densification auprès des propriétaires de foncier et des habitants



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes et Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Urbanisme/planification

*Associé* : Service Action foncière/politique habitat

#### Acteurs à impliquer :

Sicoval / CAUE

AUAT

SMEAT



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps humains • Réalisation d'un diagnostic • Coût de l'étude

#### Financeurs possibles :

Sicoval



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

En cours



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ▢ Surfaces et secteurs densifiés
- ▢ Typologie des secteurs densifiés
- ▢ Espaces consommés / nombre d'habitants
- ▢ Diminution de la consommation de l'espace agricole et naturel



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Communes du Sicoval, inscrites dans le périmètre du SCoT



### Points de vigilance

- Ne pas dénaturer le cadre de vie
- Capacité des infrastructures réseaux et des services publics (écoles, etc.)
- Impact social, promiscuité, intimité

## Fiche action 4.2.

# Mettre en cohérence les politiques foncières communales



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les communes ont des politiques différentes quant à la préservation du foncier agricole, au regard de leurs besoins et de leur niveau de développement. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'harmoniser les politiques communales en adoptant une échelle intercommunale qui permette d'avoir une vision globale des forces et faiblesses du territoire. L'objectif est l'intérêt général, en préservant au maximum la surface agricole et l'équilibre entre communes.

#### Démarche :

- Mise en place une démarche intercommunale de préservation des terres agricoles, en allant vers l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) intégrant un objectif de zéro artificialisation nette.



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes et Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilotes :* Service Urba/planification, Service Action foncière/politique habitat

*Associé :* Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

AUAT (SCoT), SAFER, Etat



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps humain pour gouvernance concertée + étude

#### Financeurs possibles :

Communes et Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Approbation d'un PLUi
- Surfaces agricoles et naturelles consommées
- Nombre de personnes accueillies
- Evolution du ratio



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Points de vigilance

- Communication et solidarité entre les communes
- Intérêts particuliers

## Fiche action 4.3.

# Valoriser les friches et les terres en déprise agricole



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

L'identification et la valorisation des friches doit permettre de développer la surface productive sur le territoire pour répondre à l'objectif de relocalisation de l'alimentation.

#### Démarche :

- Identification et cartographie des friches agricoles sur le territoire
- Favoriser la remise en culture des terrains en déprise agricole : reconversion agricole, élevage ou zone naturelle
- Etude de la pertinence d'une commission intercommunale d'aménagement foncier, en charge du recensement et de la remise en culture des terres incultes ou insuffisamment exploitées.



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes/Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Action foncière/politique habitat

*Associés* : Service Urba/planification, Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

Chambre d'agriculture, Communes / AUAT / SAFER, Terre de liens, 100<sup>e</sup> singe, Arbres et paysages d'Autan, Cité des sciences vertes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps humain pour diagnostic et mise en relation
- Matériel pour valoriser les friches

#### Financeurs possibles :

Communes et Sicoval, FEADER, Région, Département



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Vigifoncier, vigifriches
- Nombre de friches valorisées



### Point de vigilance

Préserver la biodiversité dans ces zones

## Fiche action 4.4.

# Définir un zonage des espaces agricoles et un niveau de protection sur le long terme



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La définition d'un zonage des espaces agricoles permettra de maintenir des espaces de production pour la sécurité alimentaire, valoriser le rôle économique de l'activité agricole et de la terre arable et contribuer au maintien du rôle paysager / environnemental des espaces agricoles.

#### Démarche :

- Intégration d'une vision écosystémique du foncier agricole, prenant en compte ses multifonctionnalités dans la définition du zonage
- Identification des zones à protéger et des outils pertinents à mobiliser
- Définition de zones agricoles protégées (ZAP)
- Création d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN) à l'échelle de l'intercommunalité, en fonction du potentiel agronomique, de critères environnementaux, d'intensité urbaine, de paysage, etc.



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes/Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service ETE (agriculture), Service Urba/planification

#### Acteurs à impliquer :

SAFER / Chambre d'agriculture / Département, Terre de liens, Agriculteurs



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps humain
- Coût des études



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès que possible



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval et communes



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Suivi de la mise en place des ZAP, PAEN et surfaces associées
- Pérennisation des installations agricoles

## Fiche action 4.5.

# Réserver des espaces verts à de la production nourricière dans les opérations d'aménagement



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Cela doit permettre d'augmenter l'offre alimentaire de proximité, de penser sécurité alimentaire dans les opérations d'aménagement, d'augmenter le lien social tout en contribuant à l'adaptation au changement climatique, à la préservation de la biodiversité et à la végétalisation.

#### Démarche :

- ☛ Intégration de ces espaces via différents outils réglementaires, les documents d'urbanisme
- ☛ Pédagogie auprès des acteurs à impliquer : élus, habitants, aménageurs



### PILOTAGE

**Pilote(s) de l'action et leur rôle :**  
Communes/Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote :* Service Urba/planification  
*Associé :* Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

Communes, opérateurs, aménageurs, promoteurs, bailleurs, Cité des sciences vertes, agriculteurs, habitants



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps humain

#### Financeurs possibles :

Selon les opérations



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

En fonction de l'évolution des documents d'urbanisme



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ☛ Surfaces nourricières cumulées
- ☛ Rapport aux surfaces aménagées



### Points de vigilance

- Accompagnement et formation pour l'entretien de ces surfaces
- Coordination
- Mixité sociale

## Fiche action 4.6.

# Créer des réserves foncières agricoles communales et intercommunales



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Le développement d'une stratégie foncière fondée sur la création de réserves foncières agricoles doit permettre de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, d'augmenter l'offre locale de proximité et de diversifier l'agriculture (maraîchage, petit élevage, arboriculture).

#### Démarche :

- Réalisation d'une base de données commune de porteurs de projets recherchant des terrains agricoles pour s'installer
- Réalisation d'une étude spécifique sur la valeur des terrains pour guider les acquisitions.
- Réalisation d'acquisitions foncières en vue de projets d'installation intégrant des critères agroécologiques (clause pour le bien commun) en mobilisant si nécessaire le droit de préemption

Pour cela, il apparaît nécessaire d'être réactif face aux mouvements fonciers sur un secteur tendu, de sensibiliser aux enjeux de maîtrise foncière et de permettre aux élus d'identifier des terres agricoles à bon potentiel agronomique.

- Définition de ce qui relève du rôle de la commune ou de l'intercommunalité, par un ensemble de critères
- Etudier la faisabilité et pertinence d'un outil collectif d'acquisitions foncières mobilisant en partie l'épargne citoyenne sous la forme d'une SCIC



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes/Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Action foncière/politique habitat

*Associés* : Service Urba/planification, Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

SAFER (Vigifoncier), EPFL, Foncière agricole, Région, Graine de Demain, Réserve naturelle régionale, Terres de liens (expertise sur la stratégie foncière et d'acquisition, mise en relation avec des potentiels porteurs de projets, retours d'expériences sur d'autres communes, les stratégies qui fonctionnent ou ne fonctionnent pas)

## Fiche action 4.6.

# Créer des réserves foncières agricoles communales et intercommunales (suite)



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ▢ Nombre de réserves foncières créées
- ▢ Surfaces des réserves foncières (rapport avec la surface agricole communale et intercommunale)
- ▢ Nombre d'agriculteurs installés sur ces parcelles



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps d'agent Sicoval/communes
- Coût financier des acquisitions

#### Financeurs possibles :

Sicoval / Communes : création d'un budget dédié



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Selon les opportunités foncières et les besoins des projets



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Points de vigilance

- Utilisation des fonciers
- Qualification des porteurs de projets avant installation (chambre d'agri, 100<sup>e</sup> singe)
- Cohérence avec la stratégie d'urbanisation (SCoT)

## Fiche action 4.7.

### Créer un observatoire foncier



#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

Un observatoire foncier doit permettre :

- ▢ d'avoir une visibilité sur les évolutions potentielles du foncier, les enjeux associés, et de pouvoir orienter la planification et les politiques publiques en fonction des valeurs du foncier (valeurs agricole, environnementale, urbaine...)
- ▢ d'avoir une meilleure connaissance du territoire
- ▢ de permettre le suivi du ZAN
- ▢ de maîtriser davantage les prix du foncier, pour limiter les risques de spéculation

##### Démarche :

- ▢ Mutualisation des données et construction de l'observatoire en lien avec les services en interne et les organismes extérieurs
- ▢ S'appuyer sur les observatoires existants : AUAT, SAFER et portail de l'artificialisation



#### PILOTAGE

##### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

##### Services Sicoval :

*Pilote* : Service action foncière et politique de l'habitat

*Associés* : Service Urba/planification, Service ETE, Direction prospective et évaluation (DPE)

##### Acteurs à impliquer :

AUAT, CEREMA, SAFER

*Autres acteurs éventuels* : Chambre d'agriculture, Département, Terre de liens, la foncière agricole régionale



#### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

##### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps humain



#### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dans les 2 ans



#### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ▢ Création de l'observatoire
- ▢ Evolution du prix du foncier/de l'immobilier
- ▢ Utilisation des données
- ▢ Surfaces de friches valorisées et densification



#### Point de vigilance

Veiller à établir une stratégie foncière préalable à l'observatoire.

## Fiche action 4.8.

# Réaliser un travail d'animation auprès des propriétaires des fonciers agricoles



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Le travail d'animation doit permettre :

- ▢ D'identifier et anticiper les futurs cédants
- ▢ De préserver le foncier agricole

#### Démarche :

- ▢ Réalisation d'un état des lieux des typologies de propriétaires des fonciers agricoles et travail d'animation spécifique auprès des propriétaires non agriculteurs
- ▢ Réalisation de supports d'information (évolutions stratégiques et réglementaires du foncier, modalités d'utilisation, potentiel agricole, possibilités de mise à disposition)
- ▢ Sensibilisation des citoyens et des élus (artificialisation, dispositifs de préservation du foncier)
- ▢ Mobilisation de la recherche pour avoir une analyse approfondie des dynamiques du foncier, des représentations associées, des impacts du travail d'animation, en réalisant des monographies sur certaines exploitations et territoires.



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Terres de liens, Sicoval

#### Services Sicoval :

Associés : Service ETE, Service Action foncière/politique habitat : sensibilisation auprès des élus sur la question foncière

#### Acteurs à impliquer :

SAFER, Chambre d'agriculture, ADEAR, CUMA, établissements de recherche et d'enseignement



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps humain
- Compétences SIG

#### Financeurs possibles :

Appel à projet, Sicoval



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ▢ Réalisation de l'état des lieux
- ▢ Nombre de personnes sensibilisées
- ▢ Surfaces agricoles ou naturelles préservées



### Points de vigilance

- Susciter l'adhésion des propriétaires fonciers
- Avoir une stratégie foncière préalable pour porter un discours cohérent



## Axe 5

# Maintenir et développer les activités agricoles

En 2020, 222 exploitations agricoles ont été recensées, contre 271 en 2010, soit une baisse de 18,21 %. Les grandes exploitations ont augmenté au détriment des petites et moyennes exploitations.

La population agricole est composée de 248 chefs d'exploitation, dont 32 % sont des femmes, avec un âge moyen en 2020 de 58 ans. 42 % des exploitations ont un chef d'exploitation de plus de 60 ans et seulement 18 % des exploitations n'envisagent pas de départ du chef ou du coexploitant dans les trois prochaines années. Parallèlement, on compte en moyenne 8 installations par an.

Le renouvellement des générations est donc un enjeu pour maintenir les activités agricoles mais également pour accompagner la diversification de la production locale, majoritairement représentée par les grandes cultures de céréales et oléo-protéagineux. Par exemple, 546 ha seraient théoriquement nécessaires pour relocaliser la production de fruits et légumes frais, soit moins de 5 % de la SAU.

Cependant, les porteurs de projets qui souhaitent s'installer sont confrontés à de nombreux freins concernant notamment l'accès au foncier, à l'eau ou encore au logement. Un accompagnement est nécessaire pour faciliter les transmissions, les installations et veiller à leur pérennisation.

Au-delà, l'un des enjeux est de pouvoir maintenir les installations existantes en accompagnant leur insertion dans les filières locales.

### CET AXE SE DÉCLINE AINSI EN 3 OBJECTIFS :

- ➡ Susciter des envies, faciliter et sécuriser les parcours d'installation
- ➡ Evaluer et anticiper le potentiel d'installation, de création et de transmission d'activités
- ➡ Développer l'insertion sociale par les activités agricoles et alimentaires

## Fiche action 5.1.

# Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les exploitations diminuent au fil des années, dans un contexte de vieillissement de la population agricole, ce qui pose la question de renouvellement des générations. L'installation de nouveaux agriculteurs en circuits-courts est nécessaire pour répondre à un objectif de sécurité alimentaire et de relocalisation de l'alimentation.

#### Démarche :

- Élaboration d'un cahier des charges commun avec les différents acteurs de l'installation du territoire afin de :
  - Privilégier systématiquement l'installation de nouveaux agriculteurs au lieu de l'agrandissement des exploitations
  - Intégrer des critères agroécologiques et de circuits-courts dans les opérations d'installation
- Mise en place d'une « commission installation territoriale », incluant les différents acteurs de l'installation
- Étude de la faisabilité et la pertinence d'une foncière agricole intercommunale
- Organisation de retours d'expériences de personnes installées



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Acteurs de l'installation et de la formation : orienter les porteurs de projet et créer le cahier des charges communs (Terres de Liens, 100° singe, SAFER, Chambre d'agriculture, Cité des sciences vertes)

Sicoval : coordination pour l'émergence de la commission installation et le cahier des charges + étude de la pertinence d'une foncière agricole intercommunale

#### Services Sicoval :

Service ETE, Service Action Foncière / politique d'Habitat

#### Acteurs à impliquer :

Communes, Foncière Régionale Occitanie, EPFL, Collectif Nourrir la Ville



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Réalisation de l'étude
- Création de la commission et du cahier des charges commun
- Nombre d'installations de nouveaux exploitants et surfaces associées
- Diversité des cultures mises en place



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Moyens humains (accompagnement) • Foncier • Investissements matériels liés à l'installation



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Au fur et à mesure des acquisitions foncières



### Points de vigilance • Pérennité des installations

- Possibilité de logement sur les terrains communaux et intercommunaux.

## Fiche action 5.2.

# Intégrer les métiers de l'agriculture dans les parcours d'information et de sensibilisation des jeunes et demandeurs d'emploi



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

L'enjeu de renouvellement des générations nécessite de sensibiliser les plus jeunes aux métiers de l'agriculture, dans la perspective de créer de nouvelles vocations agricoles et former les générations futures.

#### Démarche :

- Organisation d'interventions dans les établissements scolaires
- Orienter vers des parcours de formation aux métiers de l'agriculture et de l'alimentation existants
- Mettre en place des actions découvertes de ces métiers (circuits de visite, portraits vidéo d'acteurs, rencontres)
- Incitation à la réalisation de stages de découverte dans les fermes dans le cadre de la scolarité au collège



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Chambre d'agriculture (à confirmer)  
Sicoval, Lycées agricoles, dont Cité des sciences vertes

#### Services Sicoval :

*Pilote* : à déterminer

*Associés* : Service CAE, DCOM, DPEDUC,  
• Service emploi/formation, Point Info Jeunesse (PIJ)

#### Acteurs à impliquer :

Cocagne alimentaire, Agence bio, Dem&Terria, Acteurs de l'enseignement, Département (en charge des collèges)  
Acteurs de l'emploi : Pôle emploi, Oni-sep, Région



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Projets éducatifs territoriaux, Moyens humains (animation, coordination) • Supports de communication

#### Financeurs possibles :

Education nationale, Région, Organismes professionnels agricoles



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023/2024



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval, Département 31



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre d'animations réalisées
- Nombre de jeunes ayant démontré un intérêt pour l'agriculture suites aux différentes actions



### Points de vigilance

- Risque de s'impliquer pour des jeunes qui n'ont pas la vocation et de prendre trop de temps aux agriculteurs
- Donner une image suffisamment complète du métier de l'agriculteur

## Fiche action 5.3.

# Développer des lieux-tests sur le territoire



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

De plus en plus d'installations sont des reconversions, il y a un besoin de tester des modèles pour consolider ces installations et assurer leur pérennité ultérieure. Un dispositif de test d'activité existe sur le territoire (100<sup>e</sup> singe), il s'agit de s'appuyer sur ce dispositif et de le développer à l'échelle des communes.

#### Démarche :

- ➡ Identification des fonciers communaux, intercommunaux et privés pour le déploiement des lieux-tests
- ➡ Mise en lien des néo-ruraux souhaitant tester leur modèle avec des structures / lieux permettant de tester leur activité
- ➡ Suivi et accompagnement de ces personnes



### PILOTAGE

**Pilote(s) de l'action et leur rôle :**  
100<sup>e</sup> singe

#### Services Sicoval :

*Associés :* Service ETE, Service Action Foncière / politique d'Habitat

#### Acteurs à impliquer :

Sicoval, INRAE, Cité des sciences vertes, Chambre d'agriculture (PAI), Département



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Foncier agricole, matériels, bâtiments, accompagnement et animation.

#### Financeurs possibles :

Département, Région, Sicoval (prise de parts dans la SCIC du 100<sup>e</sup> singe)



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- ➡ Nombre de lieux-tests créés
- ➡ Nombre d'installations pérennes après passage sur le lieu test
- ➡ Nombre d'abandons



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Déjà engagé : à continuer et amplifier



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval (élargissement possible)



### Point de vigilance

S'assurer de pouvoir installer les porteurs de projets après la phase test

## Fiche action 5.4.

# Faciliter l'accès à l'information sur les dispositifs d'aides et l'accès à l'habitat



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Pour répondre à l'enjeu du renouvellement des générations agricoles, et parce que les investissements initiaux restent un frein à l'installation d'exploitants.

#### Démarche :

- Réalisation d'une fiche récapitulative ou d'un site mutualisé incluant l'ensemble des aides, dispositifs d'accompagnement et formations
- Orientation des porteurs de projet vers les structures compétentes selon leurs besoins et les étapes de leurs parcours : PAI, 100<sup>e</sup> singe...
- Travailler sur des solutions d'habitat en partenariat avec les communes :  
Critère attribution des logements sociaux (prioriser les emplois agricoles liés à l'alimentation du territoire) ; règlement intérieur du Sicoval auprès des bailleurs sociaux qui vise à faciliter l'intervention des bailleurs (aide directe et indirecte du Sicoval), logements communaux, à recenser, voir s'il existe un dispositif de la MSA équivalent à Action logement ; intégrer l'enjeu du logement des agriculteurs dans le Plan local de l'Habitat (PLH) en cours de diagnostic
- Etudier la faisabilité d'un fonds d'aide intercommunal d'installation agricole



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service ETE

*Associés* : DCOM, Service Action foncière / politique d'habitat

#### Acteurs à impliquer :

Acteurs de l'installation, communes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Humain



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2023



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre et typologie des aides proposées
- Nombre d'installations et pérennité

## Fiche action 5.5.

# Aider les agriculteurs à s'insérer dans des démarches de filières locales



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Une grande partie de la production sur le territoire du Sicoval a vocation à être exportée en dehors de celui-ci. L'accompagnement des agriculteurs est nécessaire pour structurer une offre locale, répondre à la demande en circuits-courts (restauration collective, distributeurs locaux, points de vente...) et relocaliser ainsi la valeur ajoutée. Cette action se fera en lien avec l'axe 1, qui a vocation à développer des infrastructures logistiques, de transformation et de commercialisation.

#### Démarche :

- Selon les besoins, accompagnement des agriculteurs dans : l'identification des débouchés locaux, la mise en relation avec les acteurs de l'aval, la réponse aux cahiers des charges de la restauration collective, la contractualisation, la logistique et la communication, le montage de projets et la recherche de financements.
- Encourager les agriculteurs en circuits-longs à s'inscrire dans des filières locales
- Encourager à l'émergence de dynamiques collectives entre agriculteurs (outils mutualisés, points de vente collectifs...)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Chambre d'agriculture, Coopération Agricole

#### Services Sicoval :

Associés : Service ETE, Service CAE, DCOM

#### Acteurs à impliquer :

FILEG, Département, acteurs de l'aval et agriculteurs, Cité des sciences vertes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps humain (compétences, communication, etc.).

#### Financeurs possibles :

Département, PNA, Région, Etat



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2024



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre d'accompagnements réalisés
- Création d'une dynamique collective
- Nombre d'exploitants en circuit de proximité



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Département - Région



### Points de vigilance

- Ne pas exclure d'acteurs
- Préciser le type de filière (longue, courte, locale)

## Fiche action 5.6.

# Créer un observatoire des cédants et personnes en attente d'installation



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

L'observatoire permettra d'anticiper la reprise des exploitations pour faciliter le renouvellement des générations agricoles, tout en orientant les pratiques culturelles et en évitant les agrandissements et l'agro-industrie.

#### Démarche :

- Réalisation d'un diagnostic pour identifier les futurs cédants, en travaillant sur son actualisation en lien avec les acteurs de l'installation pour mutualiser une base de données
- Sensibilisation à la transmission et mise en place d'un système de compagnonnage
- Faciliter le règlement des indivisions
- Mise en place d'ateliers, d'événements



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Chambre d'agriculture

#### Services Sicoval :

Associés : Service Urbanisme (Scot), Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

SAFER, Cités des sciences vertes, 100<sup>e</sup> singe, Terres de liens



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Répertoire départs / installations de la Chambre d'agriculture
- Moyens humains

#### Financeurs possibles :

Etat, Région



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Réalisation de l'observatoire
- Mise en place du système de compagnonnage
- Nombre de transmissions



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval, Département voire Région



**Points de vigilance** • Mettre à jour le répertoire au fur et à mesure • Intégrer les « petits agriculteurs » dans les reprises • Ne pas se contenter de la mise en relation et accompagner les porteurs • Prendre en compte la complexité de la problématique des reprises d'exploitations

## Fiche action 5.7.

# Développer des chantiers d'insertion, à travers des petites unités de production et/ou de transformation alimentaire



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Le développement de chantiers d'insertion doit permettre de favoriser le retour à un emploi durable par l'activité agricole ou agro-alimentaire. Cela peut permettre de créer de nouvelles vocations dans ces domaines et de développer des productions manquantes sur le territoire.

#### Démarche :

- Identification du foncier communal et/ou intercommunal pour accueillir les chantiers d'insertion
- Mobilisation des communes intéressées par ce dispositif
- Réalisation d'appels à manifestation d'intérêt
- Accompagnement technique des porteurs de projets



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Communes / Sicoval : coordination, émergence et mise à disposition du foncier

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service ETE

*Associé* : DCOM : informer les communes, Service CAE, Service action foncière / politique d'habitat, Service emploi : implication dans la rédaction de l'appel à manifestation d'intérêt + mise en relation avec les porteurs de projet + CDIAE + sélection de la structure éligible + pourvoyeurs de candidats

#### Acteurs à impliquer :

FILEG, Département, acteurs de l'aval et agriculteurs, Cité des sciences vertes



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de chantiers d'insertions
- Volume et surface de production associés
- Nombre de personnes réinsérées



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...) Foncier

#### Financeurs possibles :

Structures porteurs, Département



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2022



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Points de vigilance • Besoin en matériel et possibilités d'irrigation

- Concurrence éventuelle entre structures de maraîchage selon les positionnements sur les circuits de distribution.



## Axe 6

# Développer une gestion territorialisée de la matière organique et des déchets

Le gaspillage alimentaire impacte l'environnement à travers le gaspillage des ressources qu'il induit, l'énergie nécessaire pour produire, transformer, conserver, emballer et transporter les produits gaspillés ainsi que le dégagement de méthane lors de l'incinération des déchets. Chaque année, en France, ce sont 10 millions de tonnes de nourriture qui sont gaspillées et un tiers de la production à l'échelle mondiale. Il en résulte que 28 % de la surface utile mondiale est utilisée pour produire des aliments gaspillés. Ces pertes s'évaluent à 260 kg par personne et par an, réparties entre la production, la consommation et les étapes intermédiaires de stockage, transport, transformation et distribution.

A l'échelle du Sicoval, en 2016, cela représente 10 % des ordures ménagères, soit 1 265 tonnes sur le territoire et 17,4 kg par habitant par an.

Le gaspillage que l'on ne peut éviter pourrait être valorisé, par exemple en compost, et constituer ainsi une source de matière organique, avec les déchets verts, pour nourrir les sols agricoles dont la qualité a été dégradée par les pratiques intensives, notamment le labour profond.

### CET AXE SE DÉCLINE AINSI EN 3 OBJECTIFS :

- Eviter et réduire les déchets liés aux emballages plastiques, les pertes et le gaspillage à toutes les étapes de la chaîne alimentaire
- Organiser la collecte et la valorisation en circuits-courts de la matière organique
- Valoriser les coproduits agricoles en énergie renouvelable et en engrais verts

## Fiche action 6.1.

# Mettre en place un programme de sensibilisation aux enjeux du gaspillage alimentaire à destination du grand public



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La réduction du gaspillage alimentaire vise à réduire les gaz à effet de serre et à préserver les ressources. Le programme de sensibilisation a pour objectif de faire connaître au grand public les enjeux et les différents leviers à actionner.

#### Démarche :

- Organisation d'ateliers pratiques de sensibilisation
- Mise en place d'une campagne de communication autour du gaspillage alimentaire, en lien avec d'autres thématiques
- Création de supports pédagogiques (type disco-soupe) à mettre à disposition pour les communes et associations



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Gestion des déchets

*Associé* : Service CAE

#### Acteurs à impliquer :

Etablissements scolaires, CCAS, Associations locales, Communes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps d'animation
- Supports de communication/pédagogiques (création, impression...)

#### Financeurs possibles :

ADEME



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre d'animations réalisées
- Nombre de personnes touchées
- Nombre de supports créés



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval

## Fiche action 6.2.

# Accompagner les professionnels dans la réduction du gaspillage alimentaire



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Le secteur professionnel émet une grande quantité de biodéchets (restauration, distribution notamment). La réduction du gaspillage doit permettre d'économiser les ressources et de mieux répondre aux besoins en privilégiant la qualité à la quantité.

#### Démarche :

- Proposition d'un accompagnement aux professionnels comprenant la réalisation de diagnostics de gaspillage avec définition d'objectifs de réduction (lien avec la charte d'engagement, intégration d'autres dimensions : approvisionnement, plats végétariens...).
- Identification et accompagnement à la mise en place de solutions adaptées à chaque structure



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Gestion des déchets

*Associé* : Service CAE, DCOM, DDAE

#### Acteurs à impliquer :

Pro-portion, Cédrat, Professionnels de la restauration hors domicile et de la distribution, CCI, CMA, SCOP



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Campagne de communication
- Financement de la prestation d'accompagnement
- Temps d'animation et de mobilisation

#### Financeurs possibles :

ADEME/Région



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre d'accompagnements réalisés
- Nombre de structures impliquées
- Evolution de la part gaspillée



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2024



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Points de vigilance

- Ne pas vouloir à tout prix alimenter les méthaniseurs, qui vont dépendre de la production de biodéchets pour leur modèle économique
- Adopter une démarche plus transversale (lien action 2.6).

## Fiche action 6.3.

# Développer des circuits-courts de valorisation des produits non calibrés et des invendus



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Il s'agit de valoriser les pertes qui ne peuvent être évitées, tout en respectant le travail des agriculteurs. Cela doit permettre de répondre à l'objectif de la loi AGECE tout en favorisant l'accès à des produits locaux et de qualité à moindre coût.

#### Démarche :

- Réalisation d'une étude sur les pertes que représentent les produits non calibrés et invendus dans les exploitations
- Recensement des initiatives déjà engagées par les commerçants/producteurs et des solutions de valorisation existantes
- Identification de plusieurs solutions pour la revalorisation de ces produits (récupération pour transformation, pour redistribution dans les communes, applications de vente à moindre coût...)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : animation

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service CAE

*Associés* : DTEM, Service gestion des déchets, DCOM

#### Acteurs à impliquer :

Acteurs de la solidarité, producteurs, restaurateurs et distributeurs, associations, communes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps de réalisation de l'étude, stage

#### Financeurs possibles :

Appels à projets, ADEME



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Réalisation de l'étude
- Nombre de conventions de dons
- Volume de pertes évitées
- Utilisation des applications



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2024



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval

## Fiche action 6.4.

# Développer les alternatives aux emballages plastiques



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les emballages plastiques génèrent des pollutions, liées aux déchets générés, et ont des effets néfastes sur la santé (exemple : les perturbateurs endocriniens). L'objectif est de pouvoir sensibiliser et accompagner les professionnels dans le développement d'alternatives : VRAC, consignes, emballages réutilisables ou compostables...

#### Démarche :

- Développement du réseau VRAC et du système de consignes chez les distributeurs / commerçants
- Contribution au développement d'infrastructures pour le lavage des contenants
- Accompagnement des communes dans le renouvellement de leurs équipements pour la restauration collective



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Gestion des déchets

*Associés* : DDAE, DCOM, Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

Professionnels de l'alimentation, associations/structures qui agissent sur l'élaboration d'une filière pour la consigne en Occitanie



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Communication • Accompagnement des professionnels et des communes pour la restauration scolaire  
• Investissements matériels

#### Financeurs possibles :

Région, ADEME, éco-emballage



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Volume de déchets liés aux emballages plastiques
- Nombre de professionnels impliqués dans la démarche

## Fiche action 6.5.

# Evaluer le potentiel de valorisation de la matière organique



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Il est nécessaire de commencer par une quantification des volumes et types de ressource à collecter.

Modélisation des sources d'utilisation potentielles et des flux à organiser : maisons individuelles, exploitations agricoles, espaces verts dans les communes...

#### Démarche :

- Recensement et cartographie des matières à valoriser, leurs quantités et les usagers intéressés en s'appuyant sur des données existantes
- Réalisation d'un bilan des actions mises en place ailleurs
- Identification de solutions logistiques adaptées (logistique inversée adossée à la plateforme logistique mutualisée, solutions collectives et/ou individuelles...)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilotes :* Service Gestion des déchets (co-pilote), Service ETE (co-pilote)

#### Acteurs à impliquer :

Decoset, entreprises, communes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'étude, à partir de données déjà collectées, réaliser un tableau de bord facile à actualiser

#### Financeurs possibles :

ADEME



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Réalisation de l'étude
- Quantité de matières organiques et typologie sur le territoire



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval



### Points de vigilance

- Ne pas gaspiller de l'argent à produire des études « hors sol » • Priorité à la prévention plutôt qu'à la valorisation • Vérifier que les deux études déjà réalisées (DECOSSET et SOLAGRO) ne répondent pas déjà à cette action

## Fiche action 6.6.

# Développer l'utilisation directe de broyats de déchets verts pour fertiliser les sols



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

L'utilisation de broyats et compost doit permettre d'atteindre les objectifs de réduction des déchets (PLPDMA), en évitant l'exportation des déchets et en les valorisant directement dans les exploitations. Cela favorisera le stockage de carbone dans les sols et leur restauration par le paillage.

#### Démarche :

- Mise en place d'une plateforme de broyage pour valoriser les coproduits végétaux, avec un service de collecte mutualisé
- Favoriser l'accès au broyat et au compost pour les agriculteurs et mettre en place des zones de distribution
- Mise à disposition de matériel mutualisé pour le broyage des produits d'élagages de tour de champs, l'épandage et l'andainage de compost (CUMA)
- Mise en place des solutions de broyage et collecte au plus près du terrain (broyeurs collectifs ; collecte des broyats des entreprises)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Gestion des déchets

*Associé* : Service ENP

#### Acteurs à impliquer :

Decoset, ClerVerts, entreprises du territoire, communes, jardiniers paysagistes, lycées agricoles



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Investissements matériels pour la plateforme de broyage et la mise à disposition/location du matériel mutualisé

#### Financeurs possibles :

Modèle économique à construire, ADEME/Région



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Mise en place de la plateforme
- Nombre de distributions réalisées
- Evolution du volume de déchets verts
- Volume de coproduits collectés et de broyats



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sicoval

**Points de vigilance** • Optimiser au mieux le transport • Broyage à domicile arrêté en juillet 2019 en raison de coûts élevés + manque d'équité • Tri à la source des biodéchets en 2024 va générer une plus grosse demande de broyats pour répondre à la recrudescence du traitement par compostage.



## Fiche action 6.7.

# Accompagner le développement d'initiatives de valorisation des biodéchets



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Afin de répondre à l'obligation réglementaire du tri à la source des biodéchets de 2024 et de transformer les déchets en ressources.

#### Démarche :

- Continuer à développer le compostage individuel et collectif (lien avec les jardins partagés à développer)
- Encouragement au développement de poulaillers, en lien avec l'action 2.12
- Extension du service de récupération des biodéchets et redistribution du compost pour les habitants
- Développement de petites unités de traitement des biodéchets



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval / communes

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service Gestion des déchets

*Associé* : Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

Collectifs d'habitants et communes, associations locales, Decoset, APA, entreprises



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Communication (possibilités de récupération, enjeux...) • Formation des habitants, investissements matériels

#### Financeurs possibles :

ADEME/Région



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Volume de compost généré
- Tonnages détournés
- Nombre de sites de compostage collectifs en activité
- Nombre de journées de distribution + tonnages distribués



### Point de vigilance

Maintien de la dynamique dans le temps



## Axe 7

# Mobiliser et engager les acteurs du territoire dans une trajectoire commune

Les enjeux agricoles et alimentaires relèvent de l'action d'une diversité d'acteurs sur le territoire : les communes et la communauté d'agglomération, qui disposent de compétences propres, les agriculteurs, les entreprises de transformation, de restauration et de distribution, les acteurs du tourisme et de l'événementiel ou encore les acteurs de l'enseignement.

Il s'agit, à travers cet axe, d'engager ces acteurs afin qu'ils se fixent des objectifs et mettent en œuvre des actions concrètes.

Cependant, le territoire est actuellement traversé par des tensions entre les agriculteurs et les riverains, en particulier dans les zones périurbaines, liées à une méconnaissance mutuelle et une très forte proximité. Engager les acteurs dans une trajectoire commune nécessite donc d'œuvrer en faveur d'un environnement plus apaisé et à l'instauration de relations de confiance.

### CET AXE SE DÉCLINE AINSI EN 2 OBJECTIFS :

- Engager l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire
- Rétablir les liens entre les agriculteurs et les habitants

## Fiche action 7.1.

# Accompagner les acteurs des filières dans des démarches de qualité



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

De plus en plus d'acteurs s'orientent vers des démarches de qualité, en s'appuyant notamment sur des labels. Ces derniers sont nombreux et il est parfois difficile pour les acteurs des filières de s'y retrouver. L'engagement dans une démarche de qualité nécessite un accompagnement ciblé pour travailler à l'évolution des pratiques.

#### Démarche :

- Conseils aux acteurs des filières sur les labels possibles, les circuits d'approvisionnement locaux
- Accompagnement à la labellisation et au changement de pratiques associé
- Communication auprès du grand public pour valoriser les démarches engagées et informer sur le contenu des labels
- Rédaction d'une charte d'engagement, dans laquelle les acteurs des filières s'engagent sur des objectifs de qualité et de durabilité, dans une logique d'amélioration continue



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : communication grand public, sensibilisation des acteurs économiques et charte d'engagement  
CAT et Cité des sciences vertes

#### Services Sicoval :

*Pilote* : CAE

*Associés* : Service ETE, DCOM

#### Acteurs à impliquer :

Acteurs de la distribution, organisations professionnelles selon le type de production, AREA, CISALI, chambres consulaires



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'agent



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2023



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre d'acteurs accompagnés
- Supports de communication réalisés

## Fiche action 7.2.

# Accompagner les communes dans la définition d'une stratégie d'alimentation durable



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Les communes disposent d'un certain nombre de compétences qui peuvent être mobilisées à leur échelle. Un accompagnement est nécessaire dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets alimentaires et agricoles.

#### Démarche :

- Création d'un guide à destination des communes reprenant les différents leviers à leur disposition et les acteurs-clés du territoire
- Sensibilisation des élus, organisation de retours d'expériences
- Accompagnement individuel des communes qui le souhaitent
- Intégration de la notion de sécurité alimentaire dans les plans communaux de sauvegarde et étude de la possibilité d'un plan intercommunal de sauvegarde intégrant les enjeux alimentaires



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service concertation animation environnement

*Associé* : DCOM

#### Acteurs à impliquer :

Acteurs locaux de chaque commune pour la définition de la stratégie



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Animation et supports de communication
- Voyages d'étude



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2023-2026



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Communes



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de communes accompagnées
- Nombre de communes ayant développé une stratégie alimentaire locale
- Nombre et typologie des actions mises en œuvre par les communes



### Point de vigilance

Mobilisation des acteurs locaux

## Fiche action 7.3.

# Généraliser l'achat de produits durables et locaux dans les évènements et manifestations



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

- Cohérence : exemplarité des structures
- Découverte : mise en valeur des produits durables
- Agir sur la transition et faire valoir la qualité des produits

#### Démarche :

- Sensibilisation des entreprises, des collectivités, des porteurs d'événements
- Travail avec les prestataires événementiels pour introduire des critères d'approvisionnement durables et locaux dans les cahiers des charges
- Création d'une charte événement durable associée à un guide ressources, en lien avec les autres thématiques



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : Service CAE

*Associés* : Tourisme, Service gestion des déchets, DCOM, Service achats/marché publics

#### Acteurs à impliquer :

Entreprises de l'événementiel, traiteurs, communes, associations culturelles et sportives



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Moyens humains pour le suivi et le respect de la charte



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2025



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de structures participant à la démarche



### Points de vigilance

- Aspects réglementaires par rapport aux acteurs privés
- Risque de privilégier certains acteurs

## Fiche action 7.4.

# Créer des espaces d'échanges entre les habitants et les agriculteurs



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

Le caractère périurbain du territoire, qui implique une forte proximité entre les habitats et les exploitations agricoles, est à l'origine de nombreux conflits de voisinage. Malgré cette proximité, il y a une méconnaissance mutuelle entre les habitants et les agriculteurs.

#### Démarche :

- Animation d'échanges entre habitants et agriculteurs au sein des communes
- Mise en place de panneaux signalétiques et informatifs
- Mobilisation des lieux agricoles pour des événements organisés par les communes ou l'intercommunalité
- Identification d'un tiers médiateur en cas de conflit



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Chambre d'agriculture : médiation  
Sicoval et communes : animation

#### Services Sicoval :

Pilote : Service CAE

#### Acteurs à impliquer :

Selon les communes, s'appuyer sur des lieux existants, tiers-lieux, Cité des sciences vertes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'agent • Communication



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dès 2024



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval et communes



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de supports installés
- Nombre d'échanges/d/animations réalisées
- Evolution des conflits

## Fiche action 7.5.

# Communiquer de manière ludique sur le monde agricole



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Pourquoi cette action ?

La dimension « ludique » de la communication a pour objectif de recréer du lien entre les habitants et le monde agricole, de les sensibiliser aux pratiques, aux différentes productions mais aussi aux contraintes des métiers.

#### Démarche :

- Communication autour de journées thématiques (ex : journée du fumier)
- Réalisation de portraits d'agriculteurs
- Mobilisation de supports de communications non conventionnels (BD-manga, affiches de films, calendrier...)



### PILOTAGE

#### Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval

#### Services Sicoval :

*Pilote* : DCOM, Service CAE

*Associés* : Service ETE

#### Acteurs à impliquer :

Associations culturelles /artistiques, associations locales, écoles et centres de loisirs, communes



### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

Temps d'agent pour la création des supports et diffusion



### CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

A partir de 2023



### ÉCHELLE DE L'ACTION

Sicoval



### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de supports de communication réalisés
- Nombre de journées thématiques organisées



### Point de vigilance

Sursollicitation des agriculteurs dans la réalisation des supports de communication



# Sigles et abréviations

## A•

**ADEAR** : Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

**ADEME** : Agence de transition écologique

**AGEC** : Anti-gaspillage pour une économie circulaire

**AMAP** : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

**APAL** : Association des producteurs avicoles locaux

**AREA** : Association régionale des entreprises agroalimentaires

**ASOI** : Pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation

**AUAT** : Agence d'urbanisme de Toulouse

## B•

**BPREA** : Bac pro Responsable d'entreprise agricole

## C•

**CAT** : Campus of Agro-food Transitions

**CCAS** : Centre communal d'action sociale

**CCI** : Chambre des commerces et de l'industrie

**CDIAE** : Conseil départemental de l'insertion par l'activité et l'emploi

**CISALI** : Centre d'innovation sur l'alimentation

**CLS** : Contrat Local de Santé

**CMA** : Chambre des métiers et de l'artisanat

**CUMA** : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

## D•

**DDT** : Direction départementale des territoires

**DRAAF** : Direction régionale de l'agriculture, l'alimentation et la forêt

## E•

**ENSAT** : Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse

**EPFL** : Etablissement public de foncier local

**ESS** : Economie sociale et solidaire

**ETP** : équivalent temps plein

## F•

**FEADER** : Fonds européen agricole pour le développement rural

**FNE** : France nature environnement

**FRCIVAM** : Fédération régionale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture rurale (CIVAM)

## G•

**GAEC** : Groupement agricole d'exploitation en commun

**GES** : Gaz à effets de serre

**GIP** : Groupement d'intérêt public

**GRDF** : Gaz réseau distribution France

## H•

**HVN** : Haute valeur naturelle

## I•

**IAE** : Infrastructures agroécologiques

**IFT** : Indice de fréquence des traitements

**INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

## O•

**OFB** : Office français de la biodiversité

**ORE** : Obligations réelles environnementales

## P•

**PAC** : Politique agricole commune

**PAEN** : Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels

**PAT** : Projet alimentaire territorial

**PIJ** : Point Info Jeunesse

**PLH** : Plan local de l'habitat

**PLU** : Plan local d'urbanisme

**PLUi** : Plan local d'urbanisme intercommunal

## R•

**RNPAT** : Réseau national des projets alimentaires territoriaux

## S•

**SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

**SAS** : Société par actions simplifiées

**SAU** : Surface agricole utile

**SCIC** : Société coopérative d'intérêt collectif

**SCOT** : Schéma de cohérence territorial

**SIG** : Système d'information géographique

**SMEAT** : Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine

**SPL** : Société publique locale

**SSA** : Sécurité sociale de l'alimentation

## T•

**TMS** : Trouble musculo-squelettiques

## Z•

**ZAN** : Zéro artificialisation nette

**ZAP** : Zone agricole protégée

# Sigles des services et directions du Sicoval

## C•

**CAE** : Concertation animation environnement

## D•

**DAUH** : Direction de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat

**DCOM** : Direction de la communication

**DCOS** : Direction de la cohésion sociale

**DDAE** : Direction du développement et de l'animation économique

**DPE** : Direction prospective et évaluation

**DPEDUC** : Direction des politiques éducatives

**DPPE** : Direction des politiques de la petite enfance

**DTM** : Direction de la transition écologique et des mobilités

## E•

**ENP** : Espaces naturels et paysagers

**ETE** : Ecologie territoriale et Energie

# **Ce plan d'action est le fruit d'une co-construction menée depuis 2020 avec la participation de nombreux acteurs du territoire.**

Avec la participation de

## **Partenaires institutionnels :**

Services de l'Etat (DRAAF, DDT), Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, SPL Haute Garonne Développement, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat, SAFER Occitanie, Agence de l'eau Adour Garonne, ADEME Occitanie, AuaT, Cerfrance GO, GRDF, leS

## **Associations :**

Terre de Liens, 100° singe, Secours catholique, Grains de pollen, Graines de demain, Pro-portion, FRCivam, Civam31, Cocagne Alimen'terre, Dem&Terria, les amis de la terre, les maraîchers du ciel, famille Bartimée, Echo Papillon, DIRE, lauragais en transition, FNE, Rebi'Goût, Le Grenier, Restos du cœur, banque alimentaire de Toulouse, CISALI

## **Agriculteurs :**

La Fermaquatic, la Basse cour du bois gourmand, SAS Mon Voisin, LaLauragaise, Earl de la Maisou, Biograneta, Le Potager de Stéphanie et autres

## **Entreprises de transformation, de restauration et de distribution :**

Coopérative Arterris, Intermarché Castanet-Tolosan, Brasserie de l'Oustal, les p'tits plats d'Eva, les couleurs du Vent, Carrefour Labège, Chez Nénette, Ehpad Korian Villa Lauragais, Bazpla, Biocoop, service commun de restauration du Sicoval, cuisines centrales de Ramonville Saint-Agne et de Labège

## **Enseignement, recherche et innovation :**

Pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest innovation, Cité des sciences vertes, Terres Inovia, ENSAT, INRAE, Lycée Saint-François la Cadène

## **Et aussi :**

Des habitants, les membres du CODEV, les communes du Sicoval et les services techniques de la collectivité

## Notes



## Contacts et infos sur le PAT :

**sicoval.fr**

**projetalimentairedeterritoire@sicoval.fr**



**Projet**  
**Alimentaire**  
Territorial